PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES (COMPTES ANNUELS)

ARBEL

Société anonyme au capital de 8 034 094 €.
Siège social : 31, avenue Franklin Roosevelt, 75008 Paris.
542 066 246. R.C.S. Paris

Documents comptables annuels.

A. — Comptes sociaux au 31 décembre 2005.

I. — Bilan.

(En euros.)

Actif	Exercice clos le 31/12/05			Exercice clos le 31/12/04	Exercice clos le 31/12/03	Exercice clos le 31/12/02
	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Net	Net	Net
Actif immobilisé :						
Frais d'établissement	300 040	300 040	0	60 008	120 016	180 024
Brevets & licences	9 589	9 589	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	15 245	0	15 245	15 244	15 244	15 244
Immobilisations corporelles	116 068	114 322	1 747	3 420	630 812	976 329
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0	
Avances & acomptes sur immobilisations	0	0	0	0	0	
Titres de participation	71 881 314	49 523 605	22 357 710	35 863 123	22 344 345	22 284 422
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0	0	0
Prêts	50 008	0	50 008	51 684	10 420	36 514
Autres immobilisations financières	30	0	30	30		
Total actif immobilisé	72 372 296	49 947 556	22 424 740	35 993 510	23 120 838	23 492 534
Actif circulant :						
Avances & acomptes à fournisseurs	0		0	0	0	0
Clients & comptes rattachés	13 786 552	27 433	13 759 119	8 125 074	10 252 517	3 118 817
Autres créances	6 011 639	2 520 494	3 491 146	6 434 111	5 739 778	5 430 652
Valeurs mobilières de placement	24 727		24 727	24 727	24 727	82 562
Disponibilités	92 742		92 742	145 210	155 870	143 265
Charges constatées d'avance	23 550		23 550	45 062	3 699	3 683
Total	19 939 211	2 547 927	17 391 284	14 774 187	16 176 591	8 778 979
Total actif	92 311 507	52 495 482	39 816 025	50 767 697	39 297 430	32 271 513

Passif	Exercice clos le 31/12/05	Exercice clos le 31/12/04	Exercice clos le 31/12/03	Exercice clos le 31/12/02
Capitaux propres :				
Capital social	8 034 094	8 034 094	8 034 094	8 034 094

Prime d'émission	34 085 604	34 085 604	34 085 604	34 085 604
Prime d'apport				
Réserve spéciale de réévaluation	1 165 995	1 165 995	1 165 995	1 165 995
Réserve légale				
Réserves des plus-values nettes à long terme				
Réserve générale				
Report à nouveau	– 37 872 199	– 34 768 424	– 33 415 349	– 30 123 785
Résultat de l'exercice	– 18 758 104	– 3 103 774	– 1 353 075	– 3 291 564
Total des capitaux propres	– 13 344 609	5 413 495	8 517 269	9 870 344
Provisions pour risques & charges :				
Provisions pour risques	6 353 620	1 798 622	136 068	140 489
Provisions pour charges				
Total provisions pour risques & charges	6 353 620	1 798 622	136 068	140 489
Dettes :				
Emprunts obligataires				
Emprunts & dettes envers les établissements de crédits (2)	6 648 771	6 410 731	22 709	29 746
Emprunts & dettes financières diverses (3)	95	95	95	95
Avances & acomptes reçus sur commandes	0	0	0	
Fournisseurs & comptes rattachés	5 293 436	3 692 279	5 632 112	5 092 017
Dettes fiscales & sociales	5 894 542	3 648 434	3 082 366	2 230 483
Fournisseurs d'immobilisations				273 972
Autres dettes	28 970 170	29 804 039	21 906 807	14 610 436
Produits constatés d'avance				9 900
Total des dettes (1)	46 807 014	43 555 578	30 644 092	22 246 651
Ecarts de conversion passif				14 027
Total passif	39 816 025	50 767 697	39 297 430	32 271 513
(1) Dont à plus d'un an				
(1) Dont à moins d'un an	*41 123 746*	*38 073 160*	*30 644 091*	*22 246 188*
(2) Dont concours bancaires courants & soldes créditeurs de banques	*265 598*	*221 915*	*22 709*	*29 746*
(3) Dont emprunts participatifs				

(a) A l'exception des avances & acomptes reçus sur commandes en cours.

II. — Compte de résultat.

(En euros.)

	Exercice clos le 31/12/05	**Exercice clos le 31/12/04**	**Exercice clos le 31/12/03**	**Exercice clos le 31/12/02**
Produits d'exploitation :				
Ventes	4 920 046	4 943 792	6 372 562	3 662 199
Transferts de charges	864 392	882 424	219 076	1 243 586
Autres produits	31 046	2 641	94 075	5 796
Total des produits d'exploitation	5 815 484	5 828 858	6 685 714	4 911 582
Charges d'exploitation :				
Autres achats & charges externes	– 3 222 667	– 3 747 314	– 2 576 831	– 3 247 468
Impôts & taxes & versements associés	– 117 050	– 149 436	– 146 286	– 139 492
Salaires & traitements	– 2 389 475	– 2 203 108	– 2 371 305	– 2 662 386
Charges sociales	– 1 284 133	– 1 101 000	– 1 177 306	– 1 217 183

Dotation aux amortissements	– 61 681	– 89 685	– 113 900	– 104 344
Dotation aux provisions	– 806 754			– 7 830
Autres charges de gestion	– 2 570	– 4 621	– 4 975	– 7 062
Total des charges d'exploitation	– 7 884 330	– 7 295 165	– 6 390 605	– 7 385 768
Résultat d'exploitation	– 2 068 846	– 1 466 307	295 109	– 2 474 186
Produits financiers :				
Intérêts des prêts & produits assimilés	52 753	462 899	90 546	63 340
Produits nets de cession de titres de placement			25 032	
Reprises sur provisions	438 512	931 334	260 028	1 036 409
Total des produits financiers	491 265	1 394 234	375 607	1 099 750
Charges financières :				
Intérêts & charges sur emprunts	– 1 405 951	– 1 284 535	– 857 213	– 687 563
Dotation aux amortissements & provisions	– 13 655 215	– 24 134	– 1 827 003	– 32 130
Total des charges financières	– 15 061 166	– 1 308 669	– 2 684 217	– 719 693
Résultat financier	– 14 569 901	85 565	– 2 308 610	380 057
Résultat courant avant impôt	– 16 638 746	– 1 380 742	– 2 013 500	– 2 094 129
Produits exceptionnels :				
Produits divers	19 399	14 163	3 655	60
Produit de cession immobilisations corporelles		681 001	1 137 260	
Produit de cession immobilisations financières				
Reprise sur provisions	1 772 554	116 675	4 421	138 728
Total des produits exceptionnels	1 791 953	811 839	1 145 336	138 788
Charges exceptionnelles :				
Valeur comptable des immobilisations corporelles cédées		– 597 802	– 292 703	
Valeur comptable des immobilisations financières cédées				
Charges exceptionnelles diverses	– 477 730	– 203 836	– 46 692	– 2 006 759
Dotations exceptionnelles aux amortissements & provisions	– 5 520 797	– 1 779 229		
Total des charges exceptionnelles	– 5 998 527	– 2 580 867	– 339 395	– 2 006 759
Résultat exceptionnel	– 4 206 575	– 1 769 028	805 941	– 1 867 971
Impôts sur les bénéfices	2 087 217	45 996	– 145 515	670 536
Résultat de l'exercice	– 18 758 104	– 3 103 774	– 1 353 075	– 3 291 564

Tableau de flux de trésorerie.

(En euros.)

	Arrêté clos 31/12/05
Résultat net	– 18 758 104
Amortissements	61 681
Dotations (reprises) de provisions sur immobilisations financières	13 505 414
Dotations (reprises) de provisions	4 554 997
Neutralisation des + ou – values sur cessions d'actifs	0
Neutralisation des subventions d'investissement	0
Dotations (reprises) sur écarts d'acquisition	0
Coût de l'endettement financier net	1 405 951
Marge brute d'autofinancement	769 939
Variations des valeurs d'exploitation	0

Variations des comptes clients	– 5 634 044
Variations des comptes fournisseurs	1 601 157
Variations des autres créances, autres dettes et comptes de régularisation	4 376 714
Variation du besoin en fonds de roulement	343 827
Flux financiers de l'exploitation	1 113 766
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	0
Acquisitions d'immobilisations corporelles	0
Acquisitions d'immobilisations financières	
Cessions d'immobilisations incorporelles	
Cessions d'immobilisations corporelles	
Cessions d'immobilisations financières	
Subventions d'investissement	0
Flux financiers liés aux investissements	0
Augmentations / (remboursement) des dettes financières	196 033
Intérêts financiers nets versés	– 1 405 951
Flux des opérations financières	– 1 209 918
Variation de trésorerie	– 96 152

	Décembre 2005	**Décembre 2004**
Trésorerie en fin de période	– 148 128	– 51 976
Placements court terme	24 728	24 728
Disponibilités	92 742	145 211
Concours bancaires CT	– 265 598	– 221 915
Variation	– 96 152	– 51 976

III. — Affectation du résultat.

Comptes sociaux :
Nous vous proposons d'affecter comme suit le résultat de l'exercice :
— Résultat de l'exercice (perte) : – 18 758 104 €.
En totalité au poste report à nouveau.
Après affectation du résultat, la situation comptable se présenterait de la façon suivante (en €) :

Capital social	8 034 094
Primes d'émission, de fusion, d'apport	34 085 604
Ecarts de réévaluation	1 165 995
Report à nouveau	– 56 630 304
Capitaux propres	– 13 344 609

IV. — Annexe aux comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice :
L'exercice a été marqué par les évènements suivants :
Pôle bâtiment et équipement de la maison :
1. Eléments économiques :
— Fermoba Diffus (BU1) : la réorganisation a porté ses fruits ce qui s'est traduit par un net redressement du résultat d'exploitation qui est proche de l'équilibre sur le deuxième semestre 2005 ;
— Fermoba Chantiers (BU2) :
Chez Fermoba Centre Industries, la nouvelle organisation comptable du suivi de chantiers a eu un impact négatif sur le résultat d'exploitation du premier semestre, celui-ci est redevenu positif au second semestre.
Chez Décoglace Industries et Décotherm Industries, des mesures drastiques, dont les effets en 2006 se sont révélés insuffisants, ont été prises pour limiter les impacts négatifs des chantiers négociés avec des marges trop faibles.

Prévue en 2006, l'intégration de la société S2F par voie de transmission universelle de patrimoine avec Fermoba Centre Industries permettra d'alléger les frais de structure et de commercialisation qui seront désormais communs.

— L'arrêt de la filiale Calfeutrex-DSF non rentable sera effectif en 2006 ainsi que la mise en vente de Franciaflex Industries et de ses filiales.

2. Rationalisation de l'organigramme juridique :

— Reclassement intragroupe : En décembre 2005, la société Franciaflex Industries a cédé à la société Franciaflex Participations, 1 136 actions de la société Eurafrex et 7 710 actions de la société Stores Enseignes Publicités.

A ce jour Franciaflex Industries détient 100 % des actions de la société 2 F Management suite à des cessions de titres intragroupe, (rachat des titres à Fermoba Industries et Franciaflex Participations).

Ces cessions ont été réalisées à la valeur nominale des actions.

— Transformation en S.A.S. : Au cours de l'exercice 2005, la société Franciaflex Industries a racheté les parts du minoritaire et a transformé la société SMVO en S.A.S.

3. Prise de participation :

La société Franciaflex Industries est membre d'un nouveau groupement, le Gie FP2X. La société Franciaflex Industries détient 50 % de ce Gie crée en 2005 et dont l'objet est de la recherche et du développement.

Pôle Ferroviaire et Mécanique :

1. Eléments économiques :

Pour Arbel Fauvet Rail, l'année a été marquée par le retour des clients avec une importante prise d'ordre au second semestre 2004 et début 2005. Le chiffre d'affaires est passé de 22,7 M€ en 2004 à 44,8 M€ en 2005. Cependant la hausse des matières premières intervenue au cours de l'exercice n'a pas permis une amélioration aussi significative que souhaitée du résultat d'exploitation.

Le début 2006 a vu la poursuite de la hausse des matières premières à laquelle est venue s'ajouter une pénurie d'essieu de type DB ce qui a beaucoup perturber la production du premier semestre 2006.

Pour Lormafer, 2005 a été l'année de la réorganisation et de la reconquête des clients ; encore avec un résultat négatif, elle devrait revenir à l'équilibre en 2006.

La persistance des résultats négatifs de Nauder Industries et le manque de visibilité sur le début de l'exercice 2006 ont conduit à sa mise en liquidation judiciaire en date du 7 novembre 2005 au Tribunal de commerce de Bobigny avec une période de poursuite d'activité qui s'est terminée le 15 décembre 2005.

2. Eléments juridiques :

Liquidation judiciaire de Nauder Industries : La persistance des résultats négatifs de Nauder Industries et le manque de visibilité sur les mois futurs ont conduit à sa mise en liquidation judiciaire en date du 7 novembre 2005 au Tribunal de commerce de Bobigny avec une période de poursuite d'activité au 15 décembre 2005.

Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice :

Pôle Bâtiment et Equipement de la Maison :

1. Apport partiel d'actif / Cession de l'activité Franciaflex Industries :

La société Franciaflex Industries a procédé à une opération d'apport de l'ensemble de ses actifs et passifs rattachés à sa branche d'activité opérationnelle (en ce compris les titres des filiales opérationnelles) à une société « coquille » et filiale à 100 %, en l'occurrence « 2F Management ».

Cet apport a été réalisé en valeur réelle. Cette opération a permis la cession de cette société à la société MAC (Matériels Accessoires du Centre).

L'opération d'apport n'a entraîné aucune conséquence sociale et a permis le transfert à la société « coquille » de l'ensemble de l'activité telle qu'elle se présente aujourd'hui avec l'ensemble du patrimoine de la société rattaché à la branche (transfert des contrats commerciaux, des baux, des engagements envers les clients, les fournisseurs).

Le Tribunal de commerce de Paris a nommé, en date du 16 février 2006, sur requête des sociétés Franciaflex Industries et 2 F Management, deux commissaires à la scission.

En date du 16 février 2006 le Comité central d'entreprise a rendu un avis favorable sur le projet d'apport partiel d'actifs réalisé avec valorisation en valeur réelle de la société.

En date du 29 mai 2006, le Comité central d'entreprise a rendu un avis favorable sur le projet de cession.

En juin 2006, Arbel a finalisé les négociations en vue de la cession de l'activité de Franciaflex Industries et ses filiales Baie Ouest, Boflex, Storistes de France, SMVO et les Gie M4G et FP2X. La cession devant être précédée de l'opération d'apport partiel d'actifs décrite ci-dessus. Le groupe Arbel a signé un protocole de cession avec la société MAC sous conditions suspensives (notamment mainlevée des inscriptions et sûretés inscrites sur les actifs et accord de la DGCCRF).

Cette cession s'est réalisée le 28 juillet 2006 sur la base d'une valeur d'entreprise de 48 000 000 € augmentée d'un complément de prix d'une valeur maximum de 3 000 000 €. Ce complément de prix sera acquis en fonction d'atteinte d'objectif de résultat d'exploitation sur l'exercice 2006. Compte-tenu des dettes transférées, le prix perçu s'est élevé à 26 491 385 €.

2. Cession de la société Ecran System Industries :

La cession de la société Ecran System Industries a été réalisée le 22 mai 2006.

Cette filiale qui représente une contribution au chiffre d'affaire du groupe de 1,4 % a enregistré une perte de 1 755 K€ en 2005.

Compte tenu des pertes annuelles récurrentes de cette société, cette cession aura un impact positif sur les résultats futurs du groupe.

La déconsolidation de cette filiale n'aura pas d'impact négatif sur les comptes de la société Arbel (la totalité du capital et des comptes courants ayant été provisionnée).

3. Les sociétés Décoglace Industries et Décotherm Industries :

L'absence de redressement probant tant de Décoglace Industries que de Décotherm Industries a conduit le groupe à déposer la déclaration de cessations des paiements de ses filiales en date du 13 juillet 2006. En date du 18 juillet 2006, le Tribunal de commerce de Paris a prononcé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire. Une période d'observation a été ouverte jusqu'au 18 janvier 2007.

— Pôle ferroviaire : Des négociations ont été engagées pour la vente de Lormafer. Le Comité d'entreprise de Lormafer a été saisi en date du 30 mars 2006 pour donner son avis sur cette éventuelle cession.

— Pôle immobilier : La société Arbel Investissements a signé en juin 2006, une promesse de vente pour l'ensemble des lots dont elle est propriétaire dans un ensemble immobilier situé à Noisy-le-Grand.

Règles et méthodes comptables. — Les comptes présentés sont établis en euros. Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2005, le total s'élève à 53 316 024 € et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat déficitaire de – 5 258 105 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2005 au 31 décembre 2005.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

— continuité de l'exploitation ;

— permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;

— indépendance des exercices ;

— et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La continuité d'exploitation de la société Arbel est dépendante de celle de l'ensemble du groupe telle que définie ci-dessous :

a. Exploitation : L'arrêt des activités déficitaires de S2F, Calfeutrex-DSF, Décoglace Industries et Décotherm Industries ainsi que les cessions réalisées de la société Ecran System Industries et de l'activité Franciaflex Industries et ses filiales permettent au pôle Bâtiment et Equipement de la Maison d'envisager un retour à l'équilibre d'exploitation.

Dans le pôle ferroviaire, Arbel Fauvet Rail a été fortement handicapé fin 2005 et en 2006 en raison :

— d'une augmentation très importante des coûts de matières premières et de l'énergie, les contrats de vente ne prévoyant pas de clauses d'indexation ;
— d'une subite pénurie d'essieux au niveau européen consécutive à des achats massifs réalisés par les pays d'Asie. Cette situation se prolonge encore aujourd'hui.

Pour 2007, compte-tenu du niveau de commandes enregistrées, qui désormais intègre des clauses d'indexation, et de l'espoir de voir se résorber la pénurie d'essieu, l'activité devrait se redresser.

b. Financement : Les cessions de l'activité de Franciaflex Industries et de ses filiales et d'Ecran System Industries ont permis un désendettement partiel du groupe.

Les concours financiers maintenus et mis en place pour l'exercice 2006 permettront d'assurer la continuité d'exploitation. Cependant le montant global de la dette du groupe nécessitera soit d'autres cessions soit une augmentation de capital. Des contacts sont en cours dans ce sens.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1. Immobilisations incorporelles : Les frais d'établissement sont amortis sur une durée de 5 ans.

2. Immobilisations corporelles : Dans le cadre de la première application des nouvelles règles concernant les actifs, la méthode retenue pour cette première application est la méthode prospective dite « simplifiée ». Cette méthode s'applique à compter de l'exercice en cours. Le passé n'est pas remis en cause.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
— immobilisations décomposables : la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif ;
— immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité des biens, à savoir :

Constructions	20 ans
Agencements et aménagements des constructions	10 ans
Matériel de bureau & informatique	4 à 5 ans
Matériel de transport	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Logiciels	2 à 5 ans

3. Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements :

3.1. Les titres de participation sont évalués à la clôture de chaque exercice en comparant la valeur d'usage déterminée en retenant les critères appropriés à la participation concernée (quote-part de situation nette, valeur de rendement, valeur de rentabilité) et le coût historique. Si la valeur d'usage ainsi déterminée est inférieure au coût historique, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

— Pôle Franciaflex Participations : Il est considéré que dans ce secteur d'activité, l'appréciation de valeur s'appuie sur les parts de marché. Par comparaison avec d'autres sociétés, on peut estimer avec prudence que la valeur d'entreprise est au moins égale à 30 % du chiffre d'affaires subsistant après cession et arrêt d'activité intervenus en 2006, lequel est estimé à 118,2 M€ pour 2006. Cette valeur est corroborée par une approche fondée sur la capitalisation des cash-flows futurs actualisés.

Compte tenu par ailleurs de la déduction de l'endettement pour passer de la valeur d'entreprise à l'estimation du pôle Franciaflex Participations, il apparaît que la valeur de ce dernier est supérieure à la valeur comptable des titres de participation correspondants dans les livres d'Arbel (21,9 M€). En conséquence, aucune dépréciation n'a été constituée au 31 décembre 2005.

— Pôle Ferroviaire : Compte-tenu des pertes de l'exercice encourus par Arbel Fauvet Rail et d'un exercice 2006 déjà handicapé par une augmentation importante des prix des matières premières et de l'énergie et une pénurie d'essieux au niveau européen, il a été décidé de compléter la provision déjà enregistrée sur les titres de participation détenus par Arbel. Ainsi la participation figure pour un montant brut de 48 136 K€ est diminuée d'une provision de 48 136 K€, soit une provision complémentaire de 13 499 K€.

3.2. Les valeurs mobilières et droits sociaux sont enregistrés pour leur coût historique, hors frais d'accessoires d'achat. En cas de cession, les plus-values sont déterminées en admettant que les titres les plus anciens sont les premiers sortis.

L'évaluation à la clôture de l'exercice est effectuée en comparant ce coût historique à la valeur boursière résultant du cours moyen constaté le dernier mois de l'exercice pour les titres cotés. Si la valeur boursière, pour les titres cotés, ou leur valeur probable de négociation, pour les titres non cotés, est inférieure au coût historique, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3.3. La société Arbel détient une quote-part de ses propres actions (inférieure à 10 %) qui figure sous la rubrique « Autres immobilisations financières ». A la clôture de l'exercice 2005, la valeur nette comptable de ses actions est ramenée par le biais de provisions à sa valeur boursière du titre Arbel au 31 décembre de l'exercice.

4. Créances : Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'il existe un risque de non recouvrement et que la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

Immobilisations :

(En euros)	**Valeur brute Début d'exercice**	**Augmentation**	
		Réévaluations	**Acquisitions**
Immobilisations incorporelles :			
Frais d'établissement, de recherche & développement - Total I	300 040		
Autres postes d'immobilisations incorporelles - Total II	24 833		
Immobilisations corporelles :			
Terrains	0		
Constructions sur sol propre	0		
Constructions sur sol d'autrui			

Installations générales, agencements & aménagements des constructions	0		
Installations techniques, matériel & outillage industriels			
Installations générales, agencements & aménagements divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau & informatique, mobilier	116 069		
Emballages récupérables & divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances & acomptes			
Total III	116 069	0	0
Immobilisations financières :			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	70 068 487		
Autres titres immobilisés	1 812 828		(*)
Prêts & autres immobilisations financières	51 715		
Total IV	71 933 030	0	0
Total général (I + II + III + IV)	72 373 972	0	0

Cadre B	Diminutions		Valeur brute Fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
	Par virement	Par cession		
Immobilisations incorporelles :				
Frais d'établissement, de recherche & développement - Total I			300 040	
Autres postes d'immobilisations incorporelles - Total II			24 833	
Immobilisations corporelles :				
Terrains			0	
Constructions sur sol propre			0	
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements & aménagements des constructions			0	
Installations techniques, matériel & outillages industriels				
Installations générales, agencements & aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau & informatique, mobilier			116 069	
Emballages récupérables & divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances & acomptes				
Total III	0	0	116 069	0
Immobilisations financières :				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations			70 068 487	
Autres titres immobilisés			1 812 828	
Prêts & autres immobilisations financières		1 677	50 038	
Total IV	0	1 677	71 931 353	0
Total général (I + II + III + IV)	0	1 677	72 372 295	0

(*) Les actions propres ont été reclassées dans les autres titres immobilisés du fait qu'il n'y ait pas de mouvement régulier sur les titres depuis plusieurs mois, les normes comptables préconisant le reclassement en titres immobilisés.

Les titres Arbel Suisse ont été reclassé du poste « Titres de participations » au poste « Autres titres immobilises ».

Actions propres :

Nombre d'actions	25 704
Valeur d'acquisition (en euros)	1 279 922
Provisions	1 214 634
Valorisation au 31 décembre 2005	65 288

Le nombre d'actions propres n'a pas évolué en 2005.
Amortissements :

Immobilisations amortissables	Situation & mouvements de l'exercice			
	Valeur brute Début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Sorties / reprises	Valeur brute Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles :				
Frais d'établissement, de recherche & développement - Total I	240 032	60 008		300 040
Autres immobilisations incorporelles - Total II	9 589			9 589
Immobilisations corporelles :				
Terrains				0
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				0
Installations générales, agencements & aménagements des constructions				0
Installations techniques, matériel & outillage industriels				
Installations générales, agencements & aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau & informatique, mobilier	112 649	1 673		114 322
Emballages récupérables & divers				
Total III	112 649	1 673	0	114 322
Total général (I + II + III)	362 270	61 681	0	423 951

Cadre B Immobilisations amortissables	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Cadre C Provisions amortissements dérogatoires	
	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Dotations	Reprises
Immobilisations incorporelles :					
Frais d'établissement, de recherche & développement Total I	60 008				
Autres immobilisations incorporelles - Total II					
Immobilisations corporelles :					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements & aménagements des constructions					
Installations techniques, matériel & outillage industriels					
Installations générales, agencements & aménagements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau & informatique, mobilier	1 673				

Emballages récupérables & divers					
Total III	1 673	0	0	0	
Total général (I + II + III)	61 681	0	0	0	0

Cadre D **Immobilisations amortissables**	**Mouvements des charges à repartir sur plusieurs exercices**			
	Montant net Début d'exercice	**Augmentations**	**Dotations exercice aux amortissements**	**Montant net en fin d'exercice**
Charges à répartir sur plusieurs exercices - Total I				
Primes de remboursement des obligations - Total II				

Provisions inscrites au bilan :

(En euros)	**Montant au début de l'exercice**	**Augmentations dotations exercice**	**Diminutions reprises exercice**	**Montant à la fin de l'exercice**
Provisions réglementées :				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Provisions pour fluctuations des cours				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Total I	0	0	0	0
Provision pour risques et charges :				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges	1 798 623	6 327 551	1 772 554	6 353 620
Total II	1 798 623	6 327 551	1 772 554	6 353 620
Provisions pour dépréciations :				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation	36 018 192	13 505 412		49 523 604
Sur autres immobilisations financières				0
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	27 433			27 433
Autres provisions pour dépréciation (2)	2 800 435	149 802	438 512	2 511 725
Total III	38 846 060	13 655 214	438 512	52 062 762
Total général (I + II + III)	40 644 683	19 982 765	2 211 066	58 416 382

Dont dotations et reprises :				
D'exploitation		806 754		
Financières		13 655 214	438 512	
Exceptionnelles		5 520 797	1 772 554	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art. 39-1-5 du CGI).				

Les dotations aux provisions pour risques et charges correspondent principalement :

— à hauteur de 3 506 K€ à une provision sur les titres de la société Lormafer détenue par Arbel Fauvet Rail qui à la demande d'Arbel pourrait être amenée à céder sa participation dans Lormafer à un prix inférieur à la valeur des titres comptabilisés chez Arbel Fauvet Rail, Lormafer pouvant à la demande d'Arbel ;

— à hauteur de 2 015 K€ à des provisions pour pertes à terminaison relatives à des marchés d'Arbel Fauvet Rail. En effet, Arbel a décidé, pour soutenir sa filiale et ne pas remettre en cause les financements accordés, de garantir sa filiale des conséquences négatives des commandes prises en 2005 et susceptibles d'être déficitaires compte-tenu de la hausse des matières, de la pénurie d'essieu et d'énergie.

Etat des créances :

Etat des créances (en euros)	**Montant brut**	**A 1 an au plus**	**A plus d'un an**
De l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)	50 008	50 008	
Autres immobilisations financières	30		30
De l'actif circulant :			
Clients douteux ou litigieux	27 433		27 433
Autres créances clients	13 759 119	13 759 119	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	801	801	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	852 235	852 235	
Autres impôts taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	4 933 783	4 933 783	
Débiteurs divers	224 820	224 820	
Charges constatées d'avance	23 550	23 550	
Total	19 871 780	19 844 316	27 463
(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice	*3 000*		
(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice	*4 677*		
(2) Prêts et avances consenties aux associés			

Variation des capitaux propres :

	(En euros)
Situation nette au 31 décembre 2004	5 413 495
Variation du capital social :	
Augmentation du capital	
Diminution de la prime	
Résultat de l'exercice 2005	– 18 758 104
Situation nette au 31 décembre 2005	– 13 344 609

Etat des dettes :

Etat des dettes (en euros)	**Montant brut**	**A 1 an au plus**	**De 1 à 5 ans**	**A plus de 5 ans**

Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (1) :				
A un an maximum à l'origine				
A plus d'un an à l'origine	6 648 771	965 598	5 683 173	
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)	95		95	
Fournisseurs et comptes rattachés	5 293 436	5 293 436		
Personnel et comptes rattachés	406 479	406 479		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 926 753	1 926 753		
Impôts sur les bénéfices	267 825	267 825		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 802 311	2 802 311		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et versements assimilés	491 175	491 175		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	28 951 113	28 951 113		
Autres dettes	19 056	19 056		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
Total	46 807 014	41 123 746	5 683 268	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice.
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice.
(2) Emprunt, dettes contractés auprès des associés.

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan :

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan (en euros)	**Montant concernant les entreprises liées avec lesquelles la société à un lien de participation**	**Montant des dettes ou des créances représentées par des effets de commerce**
Capital souscrit, non appelé		
Immobilisations incorporelles :		
Avances et acomptes		
Immobilisations corporelles :		
Avances et acomptes		
Immobilisations financières :		
Participations		
Créances rattachées à des participations	70 068 478	
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total immobilisations	70 068 478	
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances :		
Créances clients et comptes rattachés	11 338 830	
Autres créances	3 141 496	
Capital souscrit appelé, non versé		
Total créances	14 480 326	
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Dettes :		
Emprunts obligataires convertibles		

Autres emprunts convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 112 038	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	28 313 486	
Produits constatés d'avances		
Total dettes	30 425 524	

Fonds commercial (en euros) :

Eléments consécutifs du fonds commercial	Montant des éléments				Montant des dépréciations
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial			15 244	15 244	

Produits à recevoir (en euros) :

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/05	31/12/04
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	9 349 749	4 378 206
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total	9 349 749	4 378 206

Détail des produits à recevoir :

(En euros)	31/12/05	31/12/04
Créances clients et comptes rattachés :		
FAE (Factures à établir) :		
Arbel Fauvet Rail		
Nauder Industries	265 264	161 828
Lormafer	585 630	230 379
AFBS	26 898	11 603
Fermoba Industries	4 245 075	1 674 162
Fermoba Centre Industries	1 861 832	369 238
Franciaflex Industries	1 350 150	897 497
SC Chenard & Walcker	1 014 900	1 033 500
Total	9 349 749	4 378 207
Total général	9 349 749	4 378 207

Charges à payer (en euros) :

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/05	31/12/04
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 758 018	1 642 400
Dettes fiscales et sociales	778 753	674 308
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total	3 536 771	2 316 708

— Détail des charges à payer (en euros) :

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	**31/12/05**	**31/12/04**
Total		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :		
Fournisseurs factures non parvenues (FNP)		
FNP Franciaflex Industries	1 795 107	931 497
FNP Fermoba Centre Industries		223 054
FNP CAC	843 311	487 848
FNP Divers	119 600	
Total	2 758 018	1 642 400
Dettes fiscales et sociales :		
Dettes, provisions / congés payés	198 330	188 317
Organismes sociaux charges à payer	89 248	84 743
Taxe apprentissage	69 266	57 330
Formation continue	219 786	175 645
Autres impôts et taxes	202 123	168 273
Total	778 753	674 308
Autres dettes		
Total		
Total général	3 536 771	2 316 708

Produits et charges constatés d'avance (en euros) :

Produits constatés d'avance	**31/12/05**	**31/12/04**
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Total	0	0

Charges constatées d'avance (en euros)	**31/12/05**	**31/12/04**
Charges d'exploitation	23 550	45 062
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total	23 550	45 062

Composition du capital social. — Au 31 décembre 2005, la composition du capital social est la suivante :

Catégories de titres	**Valeur nominale**	**Nombre de titres**			
		Au début de l'exercice	**Créés pendant l'exercice**	**Remboursés pendant l'exercice**	**En fin d'exercice**
Actions	1	8 034 094			8 034 094

Ventilation du chiffre d'affaires. — Le chiffre d'affaires se décompose de la manière suivante :

(En euros)	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	4 920 046		4 920 046
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
Total	4 920 046		4 920 046

Le chiffre d'affaires est constitué pour l'essentiel par la facturation d'une redevance émise sur le chiffre d'affaires des filiales selon un taux de 2,1 % pour 2005 conformément à la convention des « Management Fees » appliquée lors du conseil d'administration du 8 février 2001 et lors de son avenant du 11 juin 2003.

Résultat financier. — Le résultat financier se décompose de la manière suivante :

Produits financiers	491 265	
Dont entreprises liées		491 265
Charges financières	15 061 166	
Dont entreprises liées		15 055 999
Résultat financier	– 14 569 901	
Dont entreprises liées		– 14 564 734

Il s'agit pour l'essentiel des intérêts sur flux des comptes courant entre sociétés du groupe au taux fiscalement déductible de 4,21 %.

Résultat exceptionnel. — Le détail du résultat exceptionnel est le suivant :

(En euros)	
Produits exceptionnels :	
Produits divers	19 399
Produits de cession immobilisations corporelles	
Produits de cession immobilisations financières	
Reprise sur provisions	1 772 554
Total des produits exceptionnels	1 791 953
Charges exceptionnelles :	
Indemnités transactionnelles et prud'homme	431 163
Pénalités et amendes	32 403
Régularisation organismes sociaux	14 164
Dotation aux provisions	5 520 797
Total des charges exceptionnelles	5 998 527
Résultat exceptionnel	– 4 206 574

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices :

(En euros)	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
Résultat courant	– 16 638 747		– 16 638 747
Résultat exceptionnel	– 4 206 574		– 4 206 574
Participation des salariés			
Résultat comptable	– 18 758 609		– 18 758 609

En exécution de la convention d'intégration fiscale, le produit d'impôt net constaté dans les comptes 2005 (soit 2 087 217 €) correspond au produit d'impôt reçu des filiales en situation fiscale individuelle bénéficiaire au titre de l'exercice 2005 : le taux d'IS est de 34,33 %.

Engagements financiers :

Engagements donnés (1)	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals, cautions et garanties	19 462 647
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de pensions, retraites, et assimilés	106 890
Autres engagements donnés	
Total	19 569 537
(1) Dont concernant :	
Les dirigeants	*Néant*

Les engagements de retraite et assimilés sont calculés sur la base des normes de la convention collective de la métallurgie. En tenant compte d'un âge de départ à la retraite de 65 ans, d'une actualisation de 3,7 % et d'une augmentation des salaires de 3 %.

La société Arbel a nanti en date du 30 juillet 2002, dans le cadre de la mise en place d'un emprunt obligataire dont l'encours actuel est de 8 M€ au niveau du pôle Bâtiment et Equipement de la Maison, au profit de la banque KBL et de la société Cyril Finance 499 999 actions de sa filiale Franciaflex Participations.

La société Arbel a nanti les titres de l'E.U.R.L. Arbel Investissements en garantie de deux prêts consentis en date du 7 août 2001 par Bayerische Handelsbank Aktiengesellshaft et en date du 12 avril 2002 par HBV Real Estate Bank AG pour 5 411 K€ et d'un prêt de Natexis Banques populaires en date du 28 mai 2004 pour 2 500 K€.

La société Chenard & Walcker, dans le cadre de l'emprunt obligataire mentionné ci-dessus au niveau du pôle Bâtiment et Equipement de la Maison, au profit de la banque KBL et de la société Cyril Finance, s'est portée garant (garantie à première demande) du remboursement des obligations émises de la filiale d'Arbel, Franciaflex Participations.

Engagements reçus (2)	Montant
Cautions	8 000 000
Total	8 000 000

La société Chenard & Walcker, dans le cadre de l'emprunt obligataire mentionné ci-dessus au niveau du pôle Bâtiment et Equipement de la Maison, au profit de la banque KBL et de la société Cyril Finance, s'est portée garant (garantie à première demande) du remboursement des obligations émises de la filiale d'Arbel, Franciaflex Participations.

Situation fiscale. — Accroissement et allègement de la dette future d'impôt (en euros) :

Accroissement	Montant
Provisions réglementées :	
Amortissements dérogatoires	
Provisions pour hausse des prix	
Provisions pour fluctuation des cours	
Autres :	
Total	

Allègement	Montant
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
Organic	7 872
Actions propres	18 764
Participation des salariés	
Autres :	
Total	26 636

— Situation du groupe fiscal : Le groupe fiscal Arbel bénéficie d'une situation fiscale déficitaire. A titre d'information nous rappelons que cette situation fiscale est structurée de la façon suivante :

	31/12/05	31/12/04
Déficit d'ensemble reportable	133 788 K€	111 410 K€
Moins-values à long terme	13 027 K€	13 027 K€

L'économie potentielle d'impôts résultant de ces reports au 31 décembre 2005 est d'environ 46 M€ sur les déficits et ARD et d'environ 2 M€ sur les moins-values à long terme.

Le groupe fiscal Arbel du 31 décembre 2005 est composé des sociétés suivantes : Arbel, Arbel Fauvet Rail, Lormafer, AFBS, Arbel Investissements, Nauder Industries, Franciaflex Participations, Franciaflex Industries, Baie Ouest, S2F, SEP, 2F Management, Calfeutrex-DSF, Fermoba Industries, Fermoba Est Industries, Fermoba Nord Industries, Fermoba Centre Industries, Décoglace Industries, Décotherm Industries, Ecran System Industries.

— Risque lié à une évolution de la réglementation fiscale : Par une instruction en date du 4 mars 2004, l'administration fiscale a pris acte de la décision de la Commission européenne estimant que les dispositions de l'article 44 septies du CGI ne sont pas compatibles avec le droit européen.

Pour mémoire, l'article 44 septies prévoit une exonération temporaire d'IS au profit des sociétés créées pour reprendre une entreprise industrielle en difficulté. Au cours des exercices précédents, certaines sociétés du groupe Arbel ont bénéficié de cet avantage fiscal.

Bien que sa remise en cause soit susceptible d'entraîner un reversement des sommes correspondantes, ni son principe ni ses modalités n'ont été arrêtées à ce jour. Par conséquent, le groupe Arbel maintient la position retenue au 31 décembre 2003 et n'a pas anticipé dans les comptes 2005 l'éventuel risque fiscal lié.

Dettes garanties par des sûretés :

(En euros)	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs comptables nettes des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédits			
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		Néant	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total			

Rémunération des dirigeants. — Le montant des rémunérations alloué au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance à raison de leurs fonctions est de 314 945 €.

Effectif moyen. — L'effectif moyen au 31 décembre 2005 se compose de :

	Personnel salarié
Cadres	19
Agents de maîtrise et techniciens	
Employés	10
Ouvriers	
Total	29

Renseignements concernant les filiales et les participations :

(En K€)	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances	Montant des cautions et avals donnés par la société	CA HT	Résultat du dernier exercice clos
				Brut	Net				
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations :									
1. Filiales (plus de 50 % du capital détenu) :									
Arbel Fauvet Rail	16 744		100	48 136	0		0	44 808	– 8 158
Arbel Investissements	8		100	8	8		0	0	102
Franciaflex Participations	1 886		99,5	21 924	21 924		5 567		– 11 217

2. Participations (de 10 à 50 % du capital détenu) :									
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations :									
1. Filiales non reprises en A :									
a) françaises :									
Autres filiales total des participations									
Arbel Suisse	300		100	360					
Provisions / dépréciation sur ces titres									
b) étrangères									
2. Participations non reprises en A :									
a) françaises									
b) étrangères									

B . — Comptes consolidés au 31 décembre 2005.

I. — Bilan.

(En milliers d'euros.)

Actif	31/12/05	31/12/04
Ecarts d'acquisition	1 127	4 978
Immobilisations incorporelles nettes	144	668
Immobilisations corporelles nettes	16 971	33 940
Actifs financiers non courants	805	2 895
Autres créances non courantes	9 776	8 817
Impôts différés	0	0
Actif non courant	28 823	51 298
Stocks et en-cours	33 145	54 012
Avances et acomptes fournisseurs	738	1 841
Créances clients	32 755	41 634
Autres créances	16 732	22 656
Actifs d'impôt exigible	0	0
Actifs financiers courants	0	0
Impôts différés à court terme	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 487	3 664
Actifs destinés à être vendus ou abandonnés	50 632	
Actif courant	135 490	123 807
Total actif	164 312	175 105

Passif	31/12/05	31/12/04
Capital	8 034	8 034
Primes	35 303	0
Réserves consolidées	– 108 692	– 48 053

Réserves consolidées - Impact IFRS	0	7 113
Résultat net groupe	– 32 800	– 32 253
Capitaux propres part du groupe	– 98 155	– 65 159
Intérêts minoritaires	238	138
Résultat minoritaires	– 102	– 89
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	– 98 019	– 65 110
Provisions pour risques et charges - Part à long terme	3 922	4 872
Dettes financières et autres dettes à long terme	28 918	54 814
Passifs d'impôt différé	0	0
Passif non courant	32 841	59 686
Dettes fournisseurs d'exploitation	34 808	46 349
Provisions pour risques et charges - Part à moins d'un an	7 552	9 375
Autres dettes	63 765	65 714
Dettes financières à long terme - Part à moins d'un an	41 966	25 905
Crédits à court terme et banques	38 032	33 186
Passifs destinés à être vendus ou abandonnés	43 368	
Passif courant	229 491	180 529
Total passif	164 312	175 105

II. — Compte de résultat.

(En milliers d'euros.)

	31/12/05	**31/12/04**
Chiffre d'affaires	163 535	269 297
Autres produits de l'activité	1 728	13 556
Total des produits de l'activité	165 262	282 853
Achats consommés	– 57 844	– 103 397
Achats et charges externes	– 55 509	– 71 038
Subventions d'exploitation	6	18
Impôts et taxes	– 3 866	– 6 182
Charges de personnel	– 63 412	– 107 229
Dotation aux amortissements et aux provisions nette	– 3 496	– 7 153
Provision sur écarts d'acquisition	– 58	– 464
Autres produits et charges	3 712	– 13 797
Résultat opérationnel	– 15 206	– 26 389
Coût de l'endettement net	– 3 658	– 5 914
Autres produits et charges financières	– 9 076	53
Résultat avant impôt	– 27 940	– 32 250
Impôt sur les résultats	1 603	– 92
Résultat net des entreprises intégrées	– 26 336	– 32 342
Activités destinées à être vendues ou abandonnées	– 6 566	0
Résultat net de l'ensemble consolidé	– 32 902	– 32 342
Part revenant aux intérêts minoritaires	– 102	– 89
Résultat net (Part du groupe)	– 32 800	– 32 253
Résultat net par action (en euros)	– 4	– 4
Résultat net dilué par action (en euros)	– 4	– 4

Tableau de flux de trésorerie.

(En milliers d'euros.)

	31/12/05	31/12/04
Trésorerie au 1er janvier	– 29 522	– 37 136
Flux d'exploitation :		
Résultat net revenant à Arbel	– 32 800	– 32 260
Parts des minoritaires dans les résultats consolidés	– 102	– 89
Amortissements	2 181	2 260
Dotations (reprises) de provisions sur immobilisations financières	19	
Dotations (reprises) de provisions	185	
Actualisation des dettes et créances long terme		
Plus ou moins-value sur sortie d'actifs	– 22	547
Subventions d'investissement	– 5	– 5
Dotations (reprises) sur écarts d'acquisition	370	
Résultat de déconsolidation		
Variation des impôts différés		
Coût de l'endettement financier net	5 927	5 914
Capacité d'autofinancement	– 24 247	– 23 633
Variations des valeurs d'exploitation	1 414	– 1 385
Variations des comptes clients	2 211	6 753
Variations des comptes fournisseurs	6 194	– 2 965
Variations des autres créances, autres dettes et comptes de régularisation	12 356	19 784
Flux nets de trésorerie opérationnels	– 2 072	– 1 446
Flux d'investissement :		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	– 217	– 174
Acquisitions d'immobilisations corporelles	– 1 533	– 2 221
Acquisitions d'immobilisations financières	– 189	
Cessions d'immobilisations incorporelles	94	
Cessions d'immobilisations corporelles	2 431	4 879
Cessions d'immobilisations financières		152
Subventions d'investissement	5	
Variation de périmètre	1 050	
Flux nets de trésorerie sur investissements	1 641	2 636
Flux nets de trésorerie après investissements	– 432	1 190
Flux de financement :		
Augmentation / (remboursement) sur immobilisation en crédit-bail	– 2 543	
Augmentation / (remboursement) net des emprunts	1 474	12 338
Intérêts financiers nets versés	– 5 927	– 5 914
Flux des opérations financières	– 6 996	6 424
Variation de trésorerie	– 7 427	7 614
Trésorerie de fin de période	– 36 949	– 29 522
Dont trésorerie des activités vendues ou abandonnées	– 404	

III. — Annexe consolidée.

1. – Notes préliminaires.

Normes appliquées et options retenues pour la première application du référentiel IFRS. — En application du règlement européen du 19 juillet 2002 sur les normes comptables internationales (IFRS), les comptes consolidés du groupe Arbel au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005 sont établis selon les normes comptables internationales IAS / IFRS applicables au 31 décembre 2005 telles qu'approuvées par l'Union européenne.

Ces comptes comprennent à titre comparatif, des données relatives à l'exercice 2004 retraitées selon les mêmes règles, à l'exception des normes IAS 32 et 39 appliquées à compter du 1er janvier 2005.

La préparation des états financiers en normes IFRS au 31 décembre 2005 repose sur les normes et interprétations publiées à cette date, adoptées par l'Union européenne.

Les impacts du passage aux normes IAS / IFRS sur les capitaux propres au 1er janvier 2004 et au 31 décembre 2004 ainsi que la réconciliation entre les résultats consolidés de l'exercice 2004 en principe français précédemment utilisés et en normes IFRS sont présentés au paragraphe 1.2.5.

Les comptes consolidés 2004 et 2003 établis en conformité avec les normes françaises sont disponibles dans le rapport annuel 2004 du groupe déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers.

Impacts du passage aux normes IAS / IFRS. — Dans le cadre de la publication d'états comparatifs pour l'exercice 2005 et conformément à la recommandation de l'AMF relative à la communication financière pendant la période de transition, le groupe Arbel présente l'impact chiffré du passage aux IFRS sur :

— le bilan à la date de transition, soit le 1er janvier 2004, date à laquelle les impacts définitifs de la transition seront enregistrés en capitaux propres lors de la publication des comptes consolidés 2005 ;

— la situation financière au 31 décembre 2004 et la performance de l'exercice 2004.

— La variation des capitaux propres de l'ensemble consolidé entre le 1er janvier et le 31 décembre 2004.

Les principaux impacts liés à l'application du nouveau référentiel, indépendamment des nouveaux formats de présentation des états financiers sont les suivants :

— Evaluation des principaux terrains et constructions à la juste valeur au 1er janvier 2004 ;

— Suppression de l'amortissement des écarts d'acquisition à compter du 1er janvier 2004 et comptabilisation d'éventuelles provisions pour dépréciations ;

— Comptabilisation des avantages liés au personnel (médailles du travail et indemnités de départ à la retraite) ;

— Suppression des charges à répartir ;

— Suppression des frais d'établissement.

Retraitement IFRS :

Actifs immobiliers d'exploitation : Conformément aux dispositions prévues par la norme IFRS 1, le groupe Arbel a évalué ses principaux terrains et constructions en juste valeur au 1er janvier 2004 en tant que coût présumé à cette date.

La valeur réévaluée repose sur une expertise immobilière indépendante en date du 1er janvier 2005, actualisée selon l'indice de la construction de la période, qui a conduit à estimer la juste valeur des biens concernés.

Par ailleurs, les différents composants de ces actifs et leur durée d'utilité restant à courir ont été identifiés dans le cadre de l'expertise immobilière. Sur cette base, le montant des amortissements a été ajusté de façon prospective.

L'impact de la réévaluation de ces actifs sur les capitaux propres au 1er janvier 2004 est de + 11 941 K€.

Une économie d'amortissement de 8 K€ a été constatée sur l'exercice 2004.

Ecart d'acquisition : La norme IAS 36 (Dépréciation d'actifs) révisée supprime l'amortissement des écarts d'acquisition mais impose désormais de pratiquer un test de dépréciation annuel (et chaque fois qu'intervient l'indication d'une éventuelle perte de valeur) pour les actifs incorporels ayant une durée de vie indéterminée et pour les écarts d'acquisition issus d'un regroupement d'entreprise.

Conformément aux principes comptables français, le groupe Arbel amortissait ses écarts d'acquisition de manière linéaire sur des périodes n'excédant pas vingt ans, et pouvait être amené à constater un amortissement exceptionnel à la suite d'un test de perte de valeur. Ces tests étaient fondés sur la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés. Le mode de détermination de la valeur recouvrable des actifs testés est donc conforme à la méthodologie requise par la norme IAS 36. Par ailleurs, à la date de transition, les écarts d'acquisition ont été affectés à des unités génératrices de trésorerie (UGT), qui correspondent à des ensembles homogènes générant des flux de trésorerie identifiables. Cette affectation n'a pas modifié le niveau auquel les tests de perte de valeur étaient précédemment réalisés.

Avantages accordés au personnel : Contrairement aux principes français, la norme IAS 19 impose l'évaluation et la comptabilisation des avantages accordés au personnel. L'application de cette norme a conduit le groupe Arbel à évaluer et à comptabiliser ces engagements en matière de retraite et de médaille du travail.

Ce retraitement a donné lieu à l'enregistrement au 1er janvier 2004 d'une provision pour charges de 3 613 K€ en contrepartie des réserves consolidées.

Au 31 décembre 2004, l'impact de la variation des droits sur le résultat de l'exercice 2004 s'est élevé à + 618 K€.

Frais d'établissement : La norme IAS 38 dispose que les frais de constitution, de transformation ou de premier établissement ne répondent pas à la définition et aux conditions de comptabilisation des immobilisations incorporelles. Ces frais doivent être comptabilisés en charges.

L'impact de ce retraitement sur les comptes consolidés au 31 décembre 2004 est le suivant :

— Minoration des actifs incorporels pour 219 K€ en contrepartie des réserves consolidés au 1er janvier 2004 ;

— Suppression de la dotation aux amortissements 2004 pour + 97 K€.

Charges à répartir : La norme IAS 1.26 révisée en 2003 précise que, selon le principe de rattachement des charges aux produits, les différents éléments sont comptabilisés comme des actifs et des passifs, éléments des capitaux propres, charges ou produits lorsqu'ils satisfont à la définition de ces éléments et à leurs critères de comptabilisation tels que prévus par le cadre de l'IASB.

Sur cette base, les charges à répartir du groupe Arbel doivent être annulées. L'impact de ces retraitements sur les comptes consolidés au 31 décembre 2004 est le suivant :

— Minoration des actifs pour 1 064 K€ en contrepartie des réserves consolidées au 1er janvier 2004 ;

— Suppression de la dotation aux amortissements 2004 pour + 777 K€.

Reclassement IFRS :

Présentation du compte de résultat : Le groupe Arbel a choisi d'appliquer, pour la présentation du compte de résultat consolidé en normes IFRS, la recommandation 2004-R.02 du Conseil national de la comptabilité.

Les principales différences de présentation qui en résultent sont les suivantes :

— Distinction des achats consommés et des charges externes et autres charges ;

— Reclassement par nature de charges et de produits du résultat exceptionnel dans le résultat opérationnel ;

— Ventilation du résultat financier entre « Coût de l'endettement financier net » et « Autres produits et charges financiers ».

Présentation du bilan : La nouvelle présentation du bilan obéit aux principes définis par la norme IFRS 1.

L'application de la norme IFRS 1 a conduit essentiellement au :

— Reclassement dans les éléments constitutifs du goodwill des immobilisations incorporelles qui ne font l'objet d'aucune protection légale ou contractuelle et qui ne sont pas séparables de l'entreprise acquise ;

— Reclassement des éléments d'actif et de passif en distinguant les éléments courants et non courants.

Les actifs courants sont ceux que le groupe s'attend à réaliser ou à consommer dans le cadre du cycle normal d'exploitation. Tous les autres actifs sont considérés comme des actifs non-courants (en particulier les actifs d'impôts que la norme IFRS 12 prescrit de classer en non-courant, alors qu'ils faisaient auparavant partie de l'actif circulant).

Les passifs courants sont ceux dont le groupe s'attend à ce qu'ils soient réglés dans le cadre du cycle normal d'exploitation. Tous les autres passifs sont considérés comme des passifs non courants.

Incidences des normes IFRS sur le tableau de flux de trésorerie. — En terme de présentation, le format de tableau de flux de trésorerie défini par la norme IAS 7 et enrichi par la recommandation n° 2004-R.02. du CNC est relativement proche de celui déjà utilisé par le groupe Arbel dans le référentiel français. Les différences majeures proviennent de la nécessité de présenter distinctement les flux de trésorerie relatifs à l'impôt et aux intérêts nets versés dans la période.

La plupart des retraitements IFRS dans le groupe sont sans impact sur la variation de la trésorerie nette.

Information sectorielle. — Les niveaux d'information sectorielle du groupe Arbel sont analysés essentiellement par pôle d'activité : ferroviaire et mécanique, bâtiment et équipement de la maison et pôle immobilier. Ces informations sont communiquées dans les annexes aux comptes du groupe.

Etats de passage entre les comptes consolidés au 31 décembre 2004 établis selon les principes français et les comptes établis selon les normes IFRS :

Variation des capitaux propres entre le 1er janvier 2004 et le 31 décembre 2004 :

(En milliers d'euros)	01/01/04	Autres mouvements	Variation de périmètre	Résultat net 2004	31/12/04
Capitaux propres - Normes françaises	– 39 880			– 33 635	– 73 515
Frais d'établissement	– 219			97	– 122
Réévaluation des immobilisations	11 940				11 940
Amortissement sur immobilisations				8	8
Annulation terrain AFR		99		– 99	–
Charges à répartir	– 1 064			654	– 410
Médailles de travail	– 474			66	– 408
Indemnités de départ à la retraite	– 3 139			552	– 2 587
Escomptes sur achats stockés	– 31			15	– 16
Capitaux propres - Normes IFRS	– 32 867	99	–	– 32 342	– 65 110
Dont :					
Part des intérêts minoritaires	138			– 89	49
Part du groupe	– 33 005	99	–	– 32 253	– 65 159

Compte de résultat de l'exercice 2004. — L'impact du passage aux normes IFRS sur le résultat de l'exercice 2004 se décompose de la façon suivante :

(En milliers d'euros)	31/12/04 Normes françaises	Retraitements IFRS	Reclassements IFRS	Impact total IFRS	31/12/04 Normes IFRS
Chiffre d'affaires	269 297				269 297
Autres produits de l'activité	13 583		– 27	– 27	13 556
Total des produits de l'activité	282 880		– 27	– 27	282 853
Achats consommés	– 175 280		71 883	71 883	– 103 397
Achats et charges externes			– 71 038	– 71 038	– 71 038
Subventions d'exploitation			18	18	18
Impôts et taxes	– 6 182				– 6 182
Charges de personnel	– 107 229				– 107 229
Dotation aux amortissements et aux provisions nette	– 14 282	1 377	5 752	7 129	– 7 153
Provision sur écarts d'acquisition			– 464	– 464	– 464
Autres produits et charges			– 13 797	– 13 797	– 13 797
Résultat opérationnel	– 20 093	1 377	– 7 673	– 6 296	– 26 389
Résultat financier	– 5 758	15	5 743	5 758	
Coût de l'endettement net			– 5 914	– 5 914	– 5 914
Autres produits et charges financières			53	53	53
Résultat avant impôt	– 25 851	1 392	– 7 791	– 6 399	– 32 250
Résultat exceptionnel	– 7 569	– 99	7 668	7 569	
Impôt sur les résultats	– 92				– 92
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	– 123		123	123	
Résultat net des entreprises intégrées	– 33 635	1 293		1 293	– 32 342
Quote-part des sociétés mises en équivalence					
Résultat net de l'ensemble consolidé	– 33 635	1 293		1 293	– 32 342

Part revenant aux intérêts minoritaires	– 89				– 89
Résultat net (Part du groupe)	– 33 546	1 293		1 293	– 32 253
Résultat net par action (en euros)	– 4,18				– 4,01
Résultat net dilué par action (en euros)	– 4,18				– 4,01

Détail des retraitements sur le compte de résultat :

(En milliers d'euros)	Amortissement des actifs immobilisés	Frais d'établissement	Charges à répartir	Médaille du travail	Indemnité de départ à la retraite	Escompte sur achats stockés	Annulation cession immobilisations AFR	Total des retraitements
Chiffre d'affaires								
Autres produits de l'activité								
Total des produits de l'activité								
Achats consommés								
Achats et charges externes								
Subventions d'exploitation								
Impôts et taxes								
Charges de personnel								
Dotation aux amortissements et aux provisions nette	8	97	654	66	552			1 377
Provision sur écart d'acquisition								
Autres produits et charges								
Résultat opérationnel	8	97	654	66	552			1 377
Résultat financier						15		15
Coût de l'endettement net								
Autres produits et charges financières								
Résultat avant impôt	8	97	654	66	552	15		1 392
Résultat exceptionnel							– 99	– 99
Impôt sur les résultats								
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition								
Résultat net des entreprises intégrées	8	97	654	66	552	15	– 99	1 293
Quote-part des sociétés mises en équivalence								
Résultat net de l'ensemble consolidé	8	97	654	66	552	15	– 99	1 293

Détail des reclassements sur le compte de résultat :

(En milliers d'euros)	Escomptes sur achats consommés	Coût de l'endettement	Fonds de commerce	Ecart d'acquisition	Autres immobilisations incorporelles	Charges externes	Annulation AFR	Autres charges et produits	Résultat exceptionnel	Total des reclassements
Chiffre d'affaires										
Autres produits de l'activité								– 27		– 27
Total des produits de l'activité								– 27		– 27
Achats consommés	118					71 038		727		71 883
Achats et charges externes						– 71 038				– 71 038
Subventions d'exploitation									18	18
Impôts et taxes										
Charges de personnel										
Dotation aux amortissements et aux provisions nette			270		71				5 411	5 752
Provision sur écarts d'acquisition			– 270	– 123	– 71					– 464
Autres produits et charges							– 99	– 700	– 12 998	– 13 797
Résultat opérationnel	118			– 123			– 99		– 7 569	– 7 673
Résultat financier		5 743								5 743
Coût de l'endettement net		– 5 914								– 5 914

Autres produits et charges financières	– 118	171								53
Résultat avant impôt				– 123			– 99		– 7 569	– 7 791
Résultat exceptionnel							99		7 569	7 668
Impôt sur les résultats										
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition				123						123
Résultat net des entreprises intégrées										
Quote-part des sociétés mises en équivalence										
Résultat net de l'ensemble consolidé										

Bilan au 31 décembre 2004. — L'impact du passage aux normes IFRS sur le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2004 se décompose de la façon suivante :

(En milliers d'euros)	31/12/04 Normes françaises	Retraitements IFRS	Reclassements IFRS	Impact total IFRS	31/12/04 Normes IFRS
Actif :					
Ecarts d'acquisition	670		4 308	4 308	4 978
Immobilisations incorporelles nettes	5 098	– 122	– 4 308	– 4 430	668
Immobilisations corporelles nettes	21 991	11 949		11 949	33 940
Immobilisations financières	2 895		– 2 895	– 2 895	
Actifs financiers non courants			2 895	2 895	2 895
Autres créances non courantes			8 817	8 817	8 817
Impôts différés					
Actif non courant	30 654	11 827	8 817	20 644	51 298
Stocks et en-cours	54 028	– 16		– 16	54 012
Avances et acomptes fournisseurs	1 841				1 841
Créances clients	41 634				41 634
Autres créances	31 883		– 9 227	– 9 227	22 656
Actifs d'impôt exigible					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 664				3 664
Actif courant	133 050	– 16	– 9 227	– 9 243	123 807
Charges à répartir sur plusieurs exercices		– 410	410		
Total actif	163 704	11 401		11 401	175 105

(En milliers d'euros)	31/12/04 Normes françaises	Retraitements IFRS	Reclassements IFRS	Impact total IFRS	31/12/04 Normes IFRS
Passif :					
Capital	8 034				8 034
Réserves consolidées	– 48 053				– 48 053
Réserves consolidées - Impact IFRS		7 113		7 113	7 113
Résultat net groupe	– 33 546	1 293		1 293	– 32 253
Capitaux propres part du groupe	– 73 565	8 406		8 406	– 65 159
Intérêts minoritaires	138				138
Résultat minoritaires	– 89				– 89
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	– 73 516	8 406		8 406	– 65 110
Provisions pour risques et charges (1)	11 252		– 11 252	– 11 252	
Provisions pour risques et charges - Part à long terme (2)		2 995	1 877	4 872	4 872

Dettes financières et autres dettes à long terme	76 075		– 21 261	– 21 261	54 814
Passifs d'impôt différé (2)					
Passif non courant	87 327	2 995	– 30 636	– 27 641	59 686
Dettes fournisseurs d'exploitation	46 349				46 349
Provisions pour risques et charges - Part à moins d'un an (2)			9 375	9 375	9 375
Autres dettes	103 544		– 37 830	– 37 830	65 714
Dettes financières à long terme - Part à moins d'un an (2)			25 905	25 905	25 905
Crédits à court terme et banques			33 186	33 186	33 186
Passif courant	149 893		30 636	30 636	180 529
Total passif	163 704	11 401		11 401	175 105

Détail des retraitements sur le bilan :

(En milliers d'euros)	Juste valeur des actifs immobilisés	Amortissement des actifs immobilisés	Frais d'établissement	Charges à répartir	Escomptes sur achats stockés	Total des retraitements
Actif :						
Ecarts d'acquisition						
Immobilisations incorporelles nettes			– 122			– 122
Immobilisations corporelles nettes	11 941	8				11 949
Immobilisations financières						
Actifs financiers non courants						
Autres créances non courantes						
Impôts différés						
Actif non courant	11 941	8	– 122			11 827
Stocks et en-cours					– 16	– 16
Avances et acomptes fournisseurs						
Créances clients						
Autres créances						
Actifs d'impôt exigible						
Trésorerie et équivalents de trésorerie						
Actif courant					– 16	– 16
Charges à répartir sur plusieurs exercices				– 410		– 410
Total actif	11 941	8	– 122	– 410	– 16	11 401

(En milliers d'euros)	Juste valeur des actifs immobilisés	Amortissement des actifs immobilisés	Frais d'établissement	Charges à répartir	Médaille du travail	Indemnité de départ à la retraite	Escompte sur achats stockés	Annulation cession immobilisations AFR	Total des retraitements
Passif :									
Capital									
Réserves consolidées									
Réserves consolidées - Impact IFRS	11 941		– 219	– 1 064	– 474	– 3 139	– 31	99	7 113
Résultat net groupe		8	97	654	66	552	15	– 99	1 293
Capitaux propres part du groupe	11 941	8	– 122	– 410	– 408	– 2 587	– 16		8 406
Intérêts minoritaires									
Résultat minoritaires									

Capitaux propres de l'ensemble consolidé	11 941	8	– 122	– 410	– 408	– 2 587	– 16		8 406
Provisions pour risques et charges									
Provisions pour risques et charges - Part à long terme					408	2 587			2 995
Dettes financières et autres dettes à long terme									
Passifs d'impôt différé									
Passif non courant					408	2 587			2 995
Dettes fournisseurs d'exploitation									
Provisions pour risques et charges - Part à moins d'un an									
Autres dettes									
Dettes financières à long terme - Part à moins d'un an									
Crédits à court terme et banques									
Passif courant									
Total passif	11 941	8	– 122	– 410			– 16		11 401

Détail des reclassements sur le bilan :

(En milliers d'euros)	Actifs financiers courants et non courants	Fonds de commerce	Autres immobilisations incorporelles	Administrateur judiciaire	Charges à répartir	Total des reclassements
Actif :						
Ecarts d'acquisition		4 148	160			4 308
Immobilisations incorporelles nettes		– 4 148	– 160			– 4 308
Immobilisations corporelles nettes						
Immobilisations financières	– 2 895					– 2 895
Actifs financiers non courants	2 895					2 895
Autres créances non courantes				8 817		8 817
Impôts différés						
Actif non courant				8 817		8 817
Stocks et en-cours						
Avances et acomptes fournisseurs						
Créances clients						
Autres créances				– 8 817	– 410	– 9 227
Actifs d'impôt exigible						
Trésorerie et équivalents de trésorerie						
Actif courant				– 8 817	– 410	– 9 227
Charges à répartir sur plusieurs exercices					410	410
Total actif						

(En milliers d'euros)	Provision pour garantie clients	Litiges clients / FRS	Litiges personnel	Redressements fiscaux et sociaux	Restructuration	Concours bancaires	Provisions pour pénalité et perte à terminaison	Emprunts - Part à – 1 an	Codechef	Administrateur judiciaire	C/C Chenard et Walker	Divers	Total des reclassements

Passif :													
Capital													
Primes													
Réserves consolidées													
Réserves consolidées - Impact IFRS													
Résultat net groupe													
Capitaux propres part du groupe													
Intérêts minoritaires													
Résultat minoritaires													
Capitaux propres de l'ensemble consolidé													
Provisions pour risques et charges (1)	– 282	– 2 169	– 1 398	– 1 877	– 901		– 2 529					– 2 096	– 11 252
Provisions pour risques et charges - Part à long terme (2)				1 877									1 877
Dettes financières et autres dettes à long terme						– 33 186		– 21 753	17 270	9 586	6 822		– 21 261
Passifs d'impôt différé													
Passif non courant	– 282	– 2 169	– 1 398		– 901	– 33 186	– 2 529	– 21 753	17 270	9 586	6 822	– 2 096	– 30 636
Dettes fournisseurs d'exploitation													
Provisions pour risques et charges - Part à moins d'un an (2)	282	2 169	1 398		901		2 529					2 096	9 375
Autres dettes									– 21 422	– 9 586	– 6 822		– 37 830
Dettes financières à long terme - Part à moins d'un an (2)								21 753	4 152				25 905
Crédits à court terme et banques						33 186							33 186
Passif courant	282	2 169	1 398		901	33 186	2 529	21 753	– 17 270	– 9 586	– 6 822	2 096	30 636
Total passif													

(1) Ligne ne figurant plus dans le bilan IFRS.
(2) Ligne figurant dans le bilan IFRS.

Tableau de flux de trésorerie :

(En milliers d'euros)	31/12/04 Normes françaises	Retraitements IFRS	Reclassements IFRS	Impact total IFRS	31/12/04 Normes IFRS
Trésorerie au 1er janvier	– 37 136				– 37 136
Flux d'exploitation :					
Résultat net de l'ensemble consolidé	– 33 635	1 293		1 293	– 32 342
Amortissements et provisions nets des reprises	3 630	– 1 377		– 1 377	2 253
Actualisation des dettes et créances long terme					
(Plus) ou moins-value sur sortie d'actifs	448	99		99	547
Subventions d'investissement	– 5				– 5
Résultat de déconsolidation					
Variation des impôts différés					
Coût de l'endettement financier net			5 914	5 914	5 914
Capacité d'autofinancement	– 29 562	15	5 914	5 929	– 23 633
Variation des valeurs d'exploitation	– 1 370	– 15		– 15	– 1 385
Variation des comptes clients	6 753				6 753
Variation des comptes fournisseurs	– 2 965				– 2 965

Variation des autres créances, autres dettes et comptes de régularisation	19 784				19 784
Flux nets de trésorerie opérationnels	– 7 360		5 914	5 914	– 1 446
Flux d'investissement :					
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	– 2 395		2 395	2 395	
Acquisitions d'immobilisations incorporelles			– 174	– 174	– 174
Acquisitions d'immobilisations corporelles			– 2 221	– 2 221	– 2 221
Acquisitions nettes immobilisations financières					
Acquisitions immobilisations financières					
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	4 879		– 4 879	– 4 879	
Cessions d'immobilisations incorporelles					
Cessions d'immobilisations corporelles			4 879	4 879	4 879
Cessions immobilisations financières	152				152
Flux nets de trésorerie sur investissements	2 636				2 636
Flux nets de trésorerie après investissements	– 4 724		5 914	5 914	1 190
Flux de financement :					
Remboursement sur immobilisations en crédit-bail					
Augmentation / remboursement net des emprunts	12 338				12 338
Intérêts financiers nets versés			– 5 914	– 5 914	– 5 914
Flux nets de trésorerie sur opérations de financement	12 338				6 424
Variation de la trésorerie	7 614				7 614
Trésorerie de fin de période	– 29 522				– 29 522

Détail des retraitements du tableau de flux de trésorerie :

(En milliers d'euros)	Amortissement des actifs immobilisés	Frais d'établissement	Charges à répartir	Médaille de travail	Indemnité de départ à la retraite	Escompte sur achats stockés	Annulation cession immobilisations AFR	Retraitements IFRS
Flux d'exploitation :								
Résultat net de l'ensemble consolidé	8	97	654	66	552	15	– 99	1 293
Amortissements et provisions nets des reprises	– 8	– 97	– 654	– 66	– 552			– 1 377
Actualisation des dettes et créances long terme								
(Plus) ou moins-value sur sortie d'actifs							99	99
Résultat de déconsolidation								
Variation des impôts différés								
Coût de l'endettement financier net								

Capacité d'autofinancement						15		15
Variation des valeurs d'exploitation						– 15		– 15
Variation des autres créances, autres dettes et comptes de régularisation								
Flux nets de trésorerie opérationnels								
Flux d'investissement :								
Acquisitions d'immobilisations incorporelles								
Acquisitions d'immobilisations corporelles								
Acquisitions immobilisations financières								
Cessions d'immobilisations incorporelles								
Cessions d'immobilisations corporelles								
Cessions immobilisations financières								
Flux nets de trésorerie sur investissements								
Flux nets de trésorerie après investissements								
Flux de financement :								
Remboursement sur immobilisations en crédit-bail								
Augmentation / remboursement net des emprunts								
Intérêts financiers nets versés								
Flux nets de trésorerie sur opérations de financement								

Détail des reclassements du tableau de flux de trésorerie :

(En milliers d'euros)	Coût de l'endettement financier net	Acquisition d'immobilisations	Cession actifs corporels	Reclassements IFRS
Flux d'exploitation :				
Résultat net de l'ensemble consolidé				
Amortissements et provisions nets des reprises				
Actualisation des dettes et créances long terme				
Résultat de déconsolidation				
(Plus) ou moins-value sur sortie d'actifs				
Variation des impôts différés				
Coût de l'endettement financier net	5 914			5 914
Capacité d'autofinancement	5 914			5 914
Variation des valeurs d'exploitation				
Variation des comptes clients				
Variation des comptes fournisseurs				

Variation des autres créances, autres dettes et comptes de régularisation				
Flux nets de trésorerie opérationnels	5 914			5 914
Flux d'investissement :				
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles		2 395		2 395
Acquisitions d'immobilisations incorporelles		– 174		– 174
Acquisitions d'immobilisations corporelles		– 2 221		– 2 221
Acquisitions immobilisations financières				
Acquisitions immobilisations financières				
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			– 4 879	– 4 879
Cessions d'immobilisations incorporelles				
Cessions d'immobilisations corporelles			4 879	4 879
Cessions immobilisations financières				
Flux nets de trésorerie sur investissements				
Flux nets de trésorerie après investissements	5 914			5 914
Flux de financement :				
Remboursement sur immobilisations en crédit-bail				
Augmentation / remboursement net des emprunts				
Intérêts financiers nets versés	– 5 914			– 5 914
Flux nets de trésorerie sur opérations de financement				

2. – Faits marquants et activité de l'exercice.

Eléments économiques :

Pôle Bâtiment et Equipement de la Maison :

Les faits marquants de l'exercice sont les suivants :

— Fermoba Diffus (BU1) : la réorganisation a porté ses fruits ce qui s'est traduit par un net redressement du résultat d'exploitation qui est proche de l'équilibre sur le deuxième semestre 2005 ;

— Fermoba Chantiers (BU2) :

Chez Fermoba Centre Industries, la nouvelle organisation comptable du suivi de chantiers a eu un impact négatif sur le résultat d'exploitation du premier semestre, celui-ci est redevenu positif au second semestre.

Chez Décoglace Industries et Décotherm Industries, des mesures drastiques, dont les effets en 2006 se sont révélés insuffisants ont été prises pour limiter les impacts négatifs des chantiers négociés avec des marges trop faibles.

Prévue en 2006, l'intégration de la société S2F par voie de transmission universelle de patrimoine avec Fermoba Centre Industries permettra d'alléger les frais de structure et de commercialisation qui seront désormais communs.

— L'arrêt de la filiale Calfeutrex-DSF non rentable sera effectif en 2006 ainsi que la mise en vente de Franciaflex Industries et de ses filiales.

Pôle Ferroviaire et Mécanique : Pour Arbel Fauvet Rail, l'année a été marquée par le retour des clients avec une importante prise d'ordre au second semestre 2004 et début 2005. Le chiffre d'affaires est passé de 22,7 M€ en 2004 à 44,8 M€ en 2005. Cependant la hausse des matières premières intervenue au cours de l'exercice n'a pas permis une amélioration aussi significative que souhaitée du résultat d'exploitation.

Le début 2006 a vu la poursuite de la hausse des matières premières à laquelle est venue s'ajouter une pénurie d'essieu de type DB ce qui a beaucoup perturbé la production du premier semestre 2006.

Pour Lormafer, 2005 a été l'année de la réorganisation et de la reconquête des clients ; encore avec un résultat négatif, elle devrait revenir à l'équilibre en 2006.

La persistance des résultats négatifs de Nauder Industries et le manque de visibilité sur le début de l'exercice 2006 ont conduit à sa mise en liquidation judiciaire en date du 7 novembre 2005 au Tribunal de commerce de Bobigny avec une période de poursuite d'activité qui s'est terminée le 15 décembre 2005.

Eléments juridiques :

1. Rationalisation de l'organigramme juridique :

— Reclassement intragroupe : En décembre 2005, la société Franciaflex Industries a cédé à la société Franciaflex Partcipations, 1 136 actions de la société Eurafrex et 7 710 actions de la société Stores Enseignes Publicités.

A ce jour Franciaflex Industries détient 100 % des actions de la société 2F Managament suite à des cessions de titres intragroupe, (rachat des titres à Fermoba Industries et Franciaflex Participations).

Ces cessions ont été réalisées à la valeur nominale des actions.

— Transformation en S.A.S. : Au cours de l'exercice 2005, la société Franciaflex Industries a racheté les parts du minoritaire et a transformé la société SMVO en S.A.S.

2. Prise de participation : La société Franciaflex Industries est membre d'un nouveau groupement, le Gie FP2X. La société Franciaflex Industries détient 50 % de ce Gie crée en 2005 et dont l'objet est de la Recherche et du développement.

3. Codechef : Par décision en date du 25 mai 2005, le groupe a obtenu, pour le Pôle Bâtiment, un échelonnement sur une durée de 36 mois de l'ensemble de son passif social et fiscal constaté au 31 mars 2005 et s'élevant à 26,7 M€ (y inclus l'accord Codechef 1).

— Pôle Mécanique : Liquidation judiciaire de Nauder Industries : La persistance des résultats négatifs de Nauder Industries et le manque de visibilité sur les mois futurs ont conduit à sa mise en liquidation judiciaire en date du 7 novembre 2005 au Tribunal de commerce de Bobigny avec une période de poursuite d'activité au 15 décembre 2005.

— Evolution de l'emprunt obligataire : En juillet 2002, la société Franciaflex Participations avait procédé à une émission d'obligations pour un montant de 10 000 K€, à taux fixe remboursable fin 2003.

Au cours de l'exercice 2003, la société Chenard & Walcker a converti la somme de 2 000 K€ en compte courant. Les autres obligataires ont, par différents avenants au contrat initial signés avec la société Franciaflex Participations, reporté la date du remboursement à la réalisation des opérations de cession des actifs de Franciaflex Industries ou au 15 septembre 2006.

3. – Règles et méthodes comptables.

Date d'arrêté des comptes. — Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont consolidées sur la base des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2005.

Continuité d'exploitation :

a. Exploitation : L'arrêt des activités déficitaires de S2F, Calfeutrex-DSF, Décoglace Industries et Décotherm Industries ainsi que les cessions réalisées de la société Ecran System Industries et de l'activité Franciaflex Industries et ses filiales permettent au Pôle Bâtiment et Equipement de la Maison d'envisager un retour à l'équilibre d'exploitation.

Dans le Pôle Ferroviaire, Arbel Fauvet Rail a été fortement handicapé fin 2005 et en 2006 en raison :

— d'une augmentation très importante des coûts de matières premières et de l'énergie, les contrats de vente ne prévoyant pas de clauses d'indexation ;

— d'une subite pénurie d'essieux au niveau européen consécutive à des achats massifs réalisés par les pays d'Asie. Cette situation se prolonge encore aujourd'hui.

Pour 2007, compte-tenu du niveau des commandes enregistrées, qui désormais intègrent des clauses d'indexation, et de l'espoir de voir se résorber la pénurie d'essieu, l'activité devrait se redresser.

b. Financement : Les cessions de l'activité de Franciaflex Industries et de ses filiales et d'Ecran System Industries ont permis un désendettement partiel du groupe.

Les concours financiers maintenus et mis en place pour l'exercice 2006 permettront d'assurer la continuité d'exploitation. Cependant le montant global de la dette du groupe nécessitera soit d'autres cessions soit une augmentation de capital. Des contacts sont en cours dans ce sens.

Méthodes de consolidation. — Les sociétés sur lesquelles Arbel exerce le contrôle sont consolidées par intégration globale. Le contrôle est présumé exister lorsque la société mère détient, directement ou indirectement, le pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle de manière à tirer avantage de ses activités.

Les filiales sont incluses dans le périmètre de consolidation à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré effectivement au groupe alors que les filiales cédées sont exclues du périmètre de consolidation à compter de la date de perte de contrôle.

La méthode de l'intégration globale mise en oeuvre est celle par laquelle les actifs, passifs, produits et charges sont entièrement intégrés. La quote-part de l'actif net et du bénéfice net attribuable aux actionnaires minoritaires est présentée distinctement en tant qu'intérêts minoritaires au bilan consolidé et au compte de résultat consolidé.

Les exceptions à ce principe concernent les sociétés qui ne présentent qu'un intérêt mineur pour être consolidées, dans la mesure où leurs états financiers répondent à l'ensemble des critères suivants :

— Résultat inférieur à plus ou moins 15 000 € ;

— Contribution de la société à la situation nette consolidée < à 0,5 % ;

— Contribution au passif exigible inférieure à 10 % ;

— Contribution au total des charges d'exploitation, financières et exceptionnelles inférieure à 1 %.

Les sociétés dans lesquelles le groupe Arbel exerce un contrôle conjointement avec un ou plusieurs autres actionnaires sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le groupe Arbel exerce une influence notable, sont mises en équivalence.

Les incidences des transactions entre les sociétés du groupe sont éliminées.

Estimations et hypothèses comptables. — La préparation des états financiers consolidés conformément aux normes IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables et hypothèses déterminantes, notamment lors de l'évaluation des engagements en matière de retraite et des tests de dépréciation sur les écarts d'acquisition.

Périmètre de consolidation. — Les sociétés composant le périmètre Arbel au 31 décembre 2005 n'ont pas enregistré de variation significative des pourcentages de contrôle et d'intérêts par rapport à l'exercice 2004. Les variations de périmètre sont décrites ci-dessous.

Entrées dans le périmètre de consolidation :

— Augmentation des pourcentages de contrôle et d'intérêt de la filiale SMVO par acquisition de titres (respectivement 99,98 % et 99,48 % contre 89,98 % et 89,53 % en 2004).

Sorties du périmètre de consolidation :

— Société Nauder Industries à la suite de liquidation de la société au cours de l'exercice.

Impact des variations de périmètre : Ces opérations n'ayant pas d'impact significatif sur les états financiers du groupe, il n'a pas été établi de comptes pro-forma.

Activités destinées à être cédées ou abandonnées : Par ailleurs, les activités destinées à être cédées ou abandonnées : Franciaflex Industries et ses filiales, 2F Management, Ecran System Industries, Décoglace Industries et Décotherm Industries sont présentées sous la rubrique spécifique correspondante tant au bilan qu'au compte de résultat consolidé pour l'année 2005.

Les modalités spécifiques mises en oeuvre préalablement à la cession de l'activité Franciaflex Industries n'ont pas permis d'élaborer les données financières nécessaires à l'établissement des informations pro-forma 2004.

En conséquence, le tableau de flux de trésorerie 2005 intègre l'ensemble des flux générés par le groupe sans déduction des activités destinées à être cédées ou abandonnées.

Le périmètre de consolidation est présenté dans le tableau suivant :

Sociétés consolidées par intégration globale - Adresse des sièges sociaux	% de contrôle	% intérêt	R.C.S.
Arbel S.A., 31, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris	Entreprise consolidante		542 066 246
Arbel Investissements E.U.R.L., 31, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris	100,00 %	100,00 %	433 739 471
AFBS, Z.I. La Rangle, 27460 Alizay	100,00 %	99,94 %	350 374 450
Arbel Fauvet Rail, 140, rue de Paradis, 59500 Douai	100,00 %	100,00 %	328 296 876
Baie Ouest, 13, road Point de la Gaïté, 137, rue du Temple de Blosne, 35136 Saint Jacques	99,98 %	99,48 %	383 336 260
Boflex, Genkersteenweg, 313 Hasselt, B-3500 (Belgique)	100,00 %	99,50 %	436 158 718
Calfeutrex / DSF, 77, rue des Rigondes, 93170 Bagnolet	99,98 %	99,48 %	314 283 318

Décoglace Industries, 31, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris	99,96 %	99,46 %	438 232 019
Décotherm Industries, 31, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris	99,93 %	99,39 %	438 288 037
Ecran System Industries, 31, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris	100,00 %	99,50 %	441 600 095
Eurafrex, 4, rue des Coquelicots, Z.A.C. des Petits Carreaux, 94380 Bonneuil	74,42 %	74,05 %	784 845 174
Fermoba Centre Industries, 31, avenue Franklin-D.-Roosevelt, 75008 Paris	99,99 %	99,49 %	430 319 707
Fermoba Est Industries, 31, avenue Franklin-D.-Roosevelt, 75008 Paris	99,99 %	99,49 %	430 395 020
Fermoba Industries, 31, avenue Franklin-D.-Roosevelt, 75008 Paris	100,00 %	99,50 %	430 313 346
Fermoba Nord Industries, 31, avenue Franklin-D.-Roosevelt, 75008 Paris	99,99 %	99,49 %	430 322 198
Franciaflex Industries, 13, avenue Gustave-Eiffel, 45430 Checy	100,00 %	99,50 %	417 718 517
Franciaflex Participations, 31, avenue Franklin-D.-Roosevelt, 75008 Paris	99,50 %	99,50 %	392 526 547
Lormafer, 31, avenue Franklin-D.-Roosevelt, 75008 Paris	99,94 %	99,94 %	362 800 211
Storistes de France, 31, avenue Franklin-D.-Roosevelt, 75008 Paris	93,45 %	92,98 %	352 122 675
S2F, Z.I. de la Haie des Cognets, 4, rue des Couardieres, 35136 Saint-Jacques de la Lande	99,95 %	99,45 %	384 466 595
Store Enseigne Publicité, 112, Route de Brest, 56100 Lorient	99,92 %	99,42 %	316 467 158
2F Management, 13, avenue Gustave-Eiffel, 45430 Checy	100,00 %	99,50 %	417 778 560
SMVO, 14570 Saint-Remy-sur-Orne	99,98 %	99,48 %	712 004 076

Méthodes d'évaluation :

Ecarts d'acquisition : Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les actifs et les passifs de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur. Les écarts d'évaluation identifiés lors de l'acquisition sont comptabilisés dans les postes d'actifs et de passifs concernés.

L'écart résiduel, représentatif de la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part du groupe dans l'évaluation à leur juste valeur des actifs et des passifs identifiés, est inscrit au poste « écart d'acquisition » et affecté à chaque unité génératrice de trésorerie susceptible de bénéficier du regroupement d'entreprise.

Ultérieurement, ces écarts d'acquisition sont évalués à leurs coûts diminués d'éventuelles pertes de valeurs, conformément à la méthode décrite au paragraphe « suivi de la valeur des actifs immobilisés ».

Immobilisations incorporelles et corporelles : Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées soit à leur coût d'acquisition soit en ce qui concerne les actifs immobilisés à leur juste valeur au 1er janvier 2004 diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur.

Les valeurs comptables des actifs incorporels sont revues à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur de chacun des actifs considérés (Cf. § Suivi ultérieur de la valeur des actifs immobilisés).

Les amortissements sont calculés linéairement en fonction de la durée prévisible d'utilisation. Ces durées sont principalement les suivantes :

Logiciels	2 à 5 ans
Constructions	20 ans
Agencements et aménagements des constructions	10 ans
Matériel de bureau & informatique	4 à 5 ans
Matériel de transport	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans

Suivi ultérieur de la valeur des actifs immobilisés : L'évaluation de la valeur comptable des actifs immobilisés est effectuée chaque année ou plus fréquemment si des évènements ou circonstances internes ou externes indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'être intervenue.

En particulier, la valeur au bilan des écarts d'acquisition est comparée à la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage. Afin de déterminer leur valeur d'usage, les actifs immobilisés auxquels il n'est pas possible de rattacher directement des flux de trésorerie indépendants sont regroupés au sein de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle ils appartiennent.

La valeur d'usage de l'UGT est déterminée par la méthode des flux de trésorerie actualisés (DCF) selon les principes suivants :

— Les flux de trésorerie issus des budgets d'exploitation arrêtés par la direction pour l'exercice à venir avec des prévisions de croissance pour les cinq années suivantes ;

— Le taux d'actualisation correspondant au coût moyen pondéré du capital du groupe ;

— La valeur terminale calculée par sommation à l'infini des flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance perpétuelle. Ce taux de croissance est en accord avec le potentiel de développement des marchés sur lesquels opère l'entité concernée ainsi qu'avec sa position concurrentielle.

La valeur recouvrable ainsi déterminée de l'UGT est ensuite comparée à la valeur contributive au bilan consolidé des actifs immobilisés (y compris l'écart d'acquisition). Une provision pour dépréciation est comptabilisée, le cas échéant, si cette valeur au bilan est supérieure à la valeur recouvrable de l'UGT et est imputée en priorité aux écarts d'acquisition.

Actifs financiers non courants : Les actifs financiers non courants comprennent les participations non consolidées, les prêts, les dépôts et cautionnements.

Les titres de participation non cotés qui représentent les intérêts du groupe dans le capital de sociétés contrôlées mais non consolidées en raison notamment de leur caractère non significatif ne relèvent pas d'IAS 39 et sont, par application de la norme IAS 27, maintenus au bilan à leur coût d'acquisition déduction faite des provisions éventuellement nécessaires.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte notamment des perspectives de rentabilité et de la quote-part du groupe dans les capitaux propres de ces sociétés.

Actifs courants :

— Stocks : Les stocks des sociétés industrielles sont évalués au coût moyen pondéré. La valeur brute des marchandises, des matières premières et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires déduction faite des remises, rabais commerciaux et des escomptes de règlement.

Une provision pour dépréciation est constituée, le cas échéant, pour constater la perte de valeur marchande dudit stock. Les en-cours et les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes, les amortissements des biens concourants à la production.

Les contrats à long terme significatifs sont traités selon la méthode à l'avancement comme l'exercice précédent.

Une provision pour dépréciation est constituée, le cas échéant, pour ramener la valeur desdits en-cours et produits fabriqués à leur valeur de réalisation.

Une provision pour perte à terminaison sur les commandes en cours inscrite aux postes de provisions pour risques et charges est constituée dès lors que la marge prévisionnelle attendue sur le marché devient déficitaire. Elle est égale à la perte globale prévisionnelle sur le marché en cours diminuée de la perte déjà réalisée et comptabilisée à la clôture de l'exercice sur les travaux exécutés.

Dans le cas d'un marché bénéficiaire à terminaison, avec prise de commande ferme et / ou contractualisée, la marge prévisionnelle à terminaison est inscrite en résultat au prorata de l'avancement.

— Clients et comptes rattachés : Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'inventaire est la valeur probable de réalisation appréciée en tenant compte du risque de non recouvrement.

— Trésorerie et équivalents de trésorerie : La trésorerie et les équivalents de trésorerie comptabilisés au bilan comprennent la trésorerie en banque, la caisse, les dépôts à court terme ayant une échéance de moins de trois mois et tout placement monétaire soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les valeurs mobilières de placement sont considérées comme étant détenues à des fins de transaction et sont évaluées à leur juste valeur à la date de clôture. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat. Etant évalués à la juste valeur par contrepartie du résultat, ces actifs ne font pas l'objet de provision pour dépréciation. Les justes valeurs des valeurs mobilières sont déterminées principalement par référence aux prix du marché.

— Titres de l'entreprise consolidante : Les actions propres sont portées en diminution des capitaux propres pour leur valeur d'achat. En cas de cession de ces actions à l'extérieur du groupe, le résultat de cession et l'impôt correspondant sont inscrits directement dans les réserves consolidées.

Provisions pour risques et charges : Des provisions sont comptabilisées lorsque le groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un évènement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant peut être estimé de façon fiable.

Engagements de retraite et autres avantages à long terme : Pour les régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués suivant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées avec salaire de fin de carrière.

Ces calculs retiennent comme principales hypothèses :

— une date de retraite fixée à 65 ans (suite à la prise en compte de la loi Fillon du 21 août 2003) ;

— une même probabilité de réalisation pour les départs volontaires et les mises à la retraite.

Les calculs intègrent également :

— un taux d'actualisation financière de 3,7 % ;

— un taux moyen d'augmentation des salaires différencié selon les sociétés du groupe de 0 à 5,12 % ;

— des taux de mortalité issus des tables Insee ;

— des taux de rotation des salariés résultant d'analyses historiques sur les trois dernières années et effectuées par catégorie professionnelle et par classe d'âge.

Certains salariés du groupe par application des conventions collectives propres à leur entité bénéficient également de primes d'ancienneté liées à l'attribution d'une médaille du travail. Le montant des primes susceptible d'être attribué a été évalué dans les mêmes conditions que celles utilisées pour la valorisation des indemnités de fin de carrière.

Autres provisions : Par ailleurs, les provisions pour litiges font l'objet d'une analyse au cas par cas.

Les provisions qui figurent au bilan correspondent à l'évaluation du risque par la direction du groupe Arbel et peuvent différer des sommes réclamées par le demandeur.

En ce qui concerne les provisions pour restructurations, le coût estimé des mesures de restructuration est pris en charge dès que celles-ci ont fait l'objet d'un plan détaillé et d'une annonce ou d'un début d'exécution.

Emprunts : Lors de leur comptabilisation initiale, les emprunts sont mesurés à leur juste valeur sur laquelle sont imputés les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'émission du passif.

Les frais et primes d'émission d'emprunts ainsi que les primes de remboursement d'obligations n'entrent pas dans le coût initial mais sont pris en compte dans le calcul du coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont donc constatées en résultat de manière actuarielle sur la durée de vie du passif.

A chaque clôture, en dehors des modalités spécifiques liées à la comptabilité de couverture, ces passifs financiers sont ensuite évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Impôts différés : Les impôts différés sont valorisés selon la méthode du report variable sur la base des taux d'impôt connus à la clôture. Ils sont calculés pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable inscrite dans les comptes consolidés et la base fiscale des actifs et passifs du groupe.

Les actifs d'impôt différés sur les différences temporelles déductibles et sur le report en avant des pertes fiscales non utilisées sont comptabilisés, dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables futurs existeront sur lesquels ces pertes fiscales non utilisées pourront être imputées.

En raison de sa situation fiscale déficitaire, le groupe Arbel limite la reconnaissance des impôts différés actifs au montant des impôts différés passifs.

Actifs et passifs des activités destinées à être cédées : Les actifs et passifs relatifs aux activités destinées à être cédées ou abandonnées sont présentées sur une ligne spécifique du bilan.

Méthode de conversion des éléments en devise : L'euro est la monnaie de fonctionnement et de présentation des comptes employée par Arbel et ses filiales.

Résultat par action : Le résultat consolidé par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions au cours de l'exercice.

Le résultat net consolidé par action après dilution est calculé sur le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant l'exercice augmenté du nombre d'actions qui résulterait de la levée de toutes les options de souscription d'actions.

Les résultats par actions sont calculés sur la base de résultats excluant le résultat des activités arrêtées ou en cours de cession.

Chiffre d'affaires : Le chiffre d'affaires est constitué par les ventes à des tiers. Les ventes sont enregistrées à leur juste valeur dans le compte de résultat lorsque les risques et les avantages inhérents à la propriété des biens sont transférés à l'acheteur.

Charges de personnel : La participation des salariés est classée dans le poste « Charges de personnel » du compte de résultat.

Résultat des activités destinées à être vendues ou abandonnées : Les produits et charges relatifs aux activités destinées à être vendues ou abandonnées sont présentés sur une ligne spécifique du compte de résultat.

Contrat de location financement : Les immobilisations financées au moyen d'un contrat de location financement ou de location longue durée et présentant un montant significatif sont comptabilisées comme des acquisitions en pleine propriété.

Ces immobilisations sont amorties selon la méthode décrite ci-dessus et la dette correspondante figure au passif dans le poste « Dettes financières ».

Information sectorielle : Un secteur d'activité est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de rentabilité des autres secteurs d'activité.

Le groupe Arbel a retenu les secteurs d'activité comme premier niveau d'information. La sectorisation par zone géographique est non applicable compte tenu de la concentration des activités en France.

Ils se décomposent comme suit :

— Pôle immobilier comprenant la société Arbel Investissements ;

— Pôle ferroviaire regroupant les sociétés Arbel Fauvel Rail, Lormafer et AFBS ;

— Pôle bâtiment et équipement de la maison se décomposant en trois « business units » :

– BU1 : Ventes aux particuliers regroupant les sociétés Fermoba Industries, Fermoba Est Industries et Fermoba Nord Industries,

– BU2 : Activité chantiers regroupant les sociétés Fermoba Centre Industries et S2F,

– BU3 : Ventes aux professionnels regroupant les sociétés Franciaflex Industries pour les montants ne faisant l'objet de l'apport partiel d'actif, Calfeutrex, Eurafrex et SEP.

Par ailleurs, les sociétés faisant l'objet d'un reclassement en tant qu'activités destinées à être cédées ou abandonnées sont par secteur du pôle bâtiment et équipement de la maison :

— BU2 : Activité chantiers : Décoglace Industries et Décotherm Industries ;

— BU3 : Vente aux professionnels : regroupant les sociétés Franciaflex Industries pour les montants faisant partie de l'apport partiel d'actif, 2F Management, Baie Ouest, Boflex, Storistes de France, SMVO et Ecran System Industries.

4. – Evènements postérieurs à la clôture.

Pôle Bâtiment et Equipement de la Maison :

1. Apport partiel d'actif / Cession de l'activité Franciaflex Industries : La société Franciaflex Industries a procédé à une opération d'apport de l'ensemble de ses actifs et passifs rattachés à sa branche d'activité opérationnelle (en ce compris les titres des filiales opérationnelles) à une société « coquille » et filiale à 100 %, en l'occurrence « 2F Management ».

Cet apport a été réalisé en valeur réelle. Cette opération a permis la cession de cette société à la société MAC (Matériels Accessoires du Centre).

L'opération d'apport n'a entraîné aucune conséquence sociale et a permis le transfert à la société « coquille » de l'ensemble de l'activité telle qu'elle se présente aujourd'hui avec l'ensemble du patrimoine de la société rattaché à la branche (transfert des contrats commerciaux, des baux, des engagements envers les clients, les fournisseurs).

Le Tribunal de commerce de Paris a nommé, en date du 16 février 2006, sur requête des sociétés Franciaflex Industries et 2F Management, deux commissaires à la scission.

En date du 16 février 2006 le Comité central d'entreprise a rendu un avis favorable sur le projet d'apport partiel d'actifs réalisé avec valorisation en valeur réelle de la société.

En date du 29 mai 2006, le Comité central d'entreprise a rendu un avis favorable sur le projet de cession.

En juin 2006, Arbel a finalisé les négociations en vue de la cession de l'activité de Franciaflex Industries et ses filiales Baie Ouest, Boflex, Storistes de France, SMVO et les Gie M4G et FP2X. La cession devant être précédée de l'opération d'apport partiel d'actifs décrite ci-dessus. Le groupe Arbel a signé un protocole de cession avec la société MAC sous conditions suspensives (notamment mainlevée des inscriptions et sûretés inscrites sur les actifs et accord de la DGCCRF).

Cette cession s'est réalisée le 28 juillet 2006 sur la base d'une valeur d'entreprise de 48 000 000 € augmentée d'un complément de prix d'une valeur maximum de 3 000 000 €. Ce complément de prix sera acquis en fonction d'atteinte d'objectif de résultat d'exploitation sur l'exercice 2006. Compte-tenu des dettes transférées, le prix perçu s'est élevé à 26 491 385 €.

2. Cession de la société Ecran System Industries : La cession de la société Ecran System Industries a été réalisée le 22 mai 2006.

Cette filiale qui représente une contribution au chiffre d'affaires du groupe de 1,4 % a enregistré une perte de 1 755 K€ en 2005.

Compte tenu des pertes annuelles récurrentes de cette société, cette cession aura un impact positif sur les résultats futurs du groupe.

La déconsolidation de cette filiale n'aura pas d'impact négatif sur les comptes de la société Arbel (la totalité du capital et des comptes courants ayant été provisionnée).

3. Les sociétés Décoglace Industries et Décotherm Industries : L'absence de redressement probant tant de Décoglace Industries que de Décotherm Industries a conduit le groupe à déposer la déclaration de cessations des paiements de ses filiales en date du 13 juillet 2006. En date du 18 juillet 2006, Le Tribunal de commerce de Paris a prononcé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire. Une période d'observation a été ouverte jusqu'au 18 janvier 2007.

Pôle ferroviaire : Des négociations ont été engagées pour la vente de Lormafer, le comité d'entreprise de Lormafer a été saisi en date du 30 mars 2006 pour donner son avis sur cette éventuelle cession. Arbel Fauvet Rail pourrait, à la demande d'Arbel, être amenée à céder sa participation dans Lormafer à un prix inférieur à la valeur comptable des titres enregistrés chez Arbel Fauvet Rail. Cette opération serait réalisée dans l'intérêt du groupe. En conséquence, Arbel a enregistré une provision destinée à cette perte éventuelle. Cette provision a été considérée comme ressortant de l'activité Holding.

Pôle immobilier : La société Arbel Investissement a signé en juin 2006, une promesse de vente pour l'immeuble situé pour l'ensemble des lots dont elle est propriétaire dans un ensemble immobilier situé à Noisy-le-Grand.

5. – Notes sur le bilan consolidé.

Sauf exception, les chiffres indiqués dans les commentaires ci-dessous sont en milliers d'euros.

Ecarts d'acquisition. — Au 31 décembre 2005, le montant net des écarts d'acquisition dégagé par le groupe s'élève à :

	Valeur brute					Dépréciation					Valeur nette	
	31/12/04	+	Variation du périmètre	–	31/12/05	31/12/04	+	Variation du périmètre	–	31/12/05	31/12/04	31/12/05
Arbel		15			15							15
AFBS	101				101	71	30			101	30	
Nauder Industries	684		– 684			284			– 284		400	

Fermoba Industries	567			– 46	521						567	521
Fermoba Est Industries	293				293						293	293
Fermoba Nord Industries	245				245						245	245
S2F	179				179	161	56		– 38	179	18	
Eurafrex	12				12	11				11	1	1
SEP	6				6	4	2			6	2	
Franciaflex Industries (actif non apporté)		51			51							51
Calfeutrex	322				322	217	180		– 75	322	105	
Total	2 409	66	– 684	– 46	1 745	748	268		– 397	619	1 661	1 126
Actifs destinés à être vendus :												
Franciaflex Industries	2 782				2 782						2 782	2 782
Baie Ouest	141				141	99	11			110	42	31
Ecran System Industries	384				384	224	160			384	160	
Décoglace Industries	1 049				1 049	725	324			1 049	324	
Décotherm Industries	6				6						6	6
Total actifs destinés à être vendus	4 362				4 362	1 048	495			1 543	3 314	2 819
Total général	6 771	66	– 684	– 46	6 107	1 796	763		– 397	2 162	4 975	3 945

Au 31 décembre 2005, les tests de perte de valeur effectués en conformité avec IAS 36 ont conduit à constater des pertes de valeur sur les actifs du groupe.
Les principaux critères retenus pour l'application des tests de perte de valeur selon la méthode DCF sont les suivants :
— taux d'actualisation de 11 % ;
— la durée de la période explicite est de 4 ans. Les taux de croissance du chiffre d'affaires, du résultat d'exploitation et d'investissements sont spécifiques à chaque société.

Immobilisations incorporelles & corporelles :
Immobilisations incorporelles :

(En milliers d'euros)	31/12/04	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	Autres	31/12/05
Valeur brute	7 398	166	– 66	– 249		7 249
Amortissement	6 730	412	– 26	– 202		6 914
Valeur nette	668	– 246	– 40	– 47	0	335
Dont actifs destinés à être vendus ou abandonnés						191

(En milliers d'euros)	31/12/04	31/12/05
Frais d'établissement		
Frais de recherche	5	14
Concessions, brevets	582	252
Autres immobilisations corporelles	81	69
Total	668	335
Dont actifs destinés à être vendus ou abandonnés		191

Immobilisations corporelles :

(En milliers d'euros)	31/12/04	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	Transfert	31/12/05
Valeur brute	89 384	1 556	– 2 431	– 121		88 388
Amortissement	55 444	3 701	– 1 610	– 93		57 442
Valeur nette	33 940	– 2 145	– 821	– 28	0	30 946
Dont actifs destinés à être vendus ou abandonnés						13 975

(En milliers d'euros)	31/12/04	31/12/05

Terrains	8 278	7 061
Constructions	14 977	13 191
Installations techniques, matériel & outillage	9 076	7 991
Autres immobilisations corporelles	1 609	2 703
Total	33 940	30 946
Dont actifs destinés à être vendus ou abandonnés		13 975

Les principaux investissements concernent :
— Pôle Bâtiment & Equipement de la maison :
– Fermoba Diffus : 29 K€ : matériel de production,
– Fermoba Centre Industries : 56 K€ : matériel techniques et outillage,
– Franciaflex Industries: 476 K€ : matériel & outillage.
— Pôle ferroviaire :
– Lormafer : 274 K€ : matériel & outillage.
Actifs financiers non courants :

(En milliers d'euros)	31/12/04	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	Autres	31/12/05
Valeur brute	3 029	331	– 100	– 43		3 217
Amortissement / Provision	134	19	– 1			152
Valeur nette	2 895	312	– 99	– 43	0	3 065
Dont actifs destinés à être vendus ou abandonnés						2 260

(En milliers d'euros)	31/12/04	31/12/05
Autres titres immobilisés	396	341
Prêts	548	508
Autres immobilisations financières	1 951	2 216
Total	2 895	3 065
Dont actifs destinés à être vendus ou abandonnés		2 260

Participations non consolidées :

(En milliers d'euros)	31/12/04	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	Autres	31/12/05
Valeur brute	371					371
Provision	11					11
Valeur nette	360					360
Dont actifs destinés à être vendus						0

Les participations non consolidées se décomposent ainsi :

(En milliers d'euros)	Valeur brute 31/12/05	Provision	Valeur nette 31/12/05	% détention	Observations
International Contact	7,5	7,5		76,27 %	Sans activité, en cours de iquidation
Arbel Ingénierie S.A.R.L.	3,5	3,5		65,82 %	Sans activité, en cours deliquidation
Arbel Suisse	360		360	100 %	Sans activité
Total	371	11	360		

Autres créances non courantes. — Les autres créances sont exclusivement composées des créances relatives à l'administrateur judiciaire des sociétés en redressement ou en liquidation judiciaire.

(En milliers d'euros)	Net 31/12/05	Net 31/12/04
Administrateur judiciaire	9 776	8 817

Stocks. — La décomposition du stock est la suivante :

(En milliers d'euros)	Brut	Provision	Net 31/12/05	Net 31/12/04
Matières premières	25 648	2 363	23 285	23 313
En cours de production	10 595	1 346	9 249	9 918
Produits intermédiaires et finis	12 742	869	11 873	10 336
Marchandises	8 203	12	8 191	10 445
Total 31 décembre 2005	57 188	4 590	52 598	54 012
Dont actifs destinés à être vendus ou abandonnés			19 453	

Clients. — La décomposition du poste clients ventilée par branche d'activité est la suivante :

(En milliers d'euros)	Pôle Bâtiment et Equipement de la Maison	Pôle Ferroviaire et Mécanique	Pôle immobilier	Holding	Actifs vendus ou abandonnés	Total 31/12/05	Total 31/12/04
Valeur brute	31 337	8 087	737	3 242	– 8 861	43 403	44 893
Provision	– 2 460	– 418		– 27	1 118	– 2 905	– 3 259
Total net au 31 décembre 2005	28 877	7 669	737	3 215	– 7 743	32 755	
Total net au 31 décembre 2004	31 237	8 696	80	1 621	0		41 634

Détail des autres créances :

(En milliers d'euros)	Valeur brute au 31/12/05	Valeur brute au 31/12/04
Personnel et organismes sociaux	251	454
Etat & collectivité	7 346	7 063
Factor	765	1 230
Produits à recevoir		441
Charges constatées d'avances	1 567	1 759
Autres	12 231	14 642
Valeur brute des autres créances	22 160	25 589
Provision	– 3 078	– 2 933
Valeur nette des autres créances	19 082	22 656
Dont actifs destinés à être vendus ou abandonnés	2 350	

Trésorerie et équivalents de trésorerie :

(En milliers d'euros)	Valeur brute 01/01/05	Variation nette	Valeur brute 31/12/05	Dépréciations	Valeur nette 31/12/05	Valeur boursière 31/12/05	Plus value latente
Titres Crédit mutuel	1 502	– 1 352	150		150	150	
Titres CM Cash	172	– 172			0		
Titres Trinité CT FCP 2D		25	25		25	29	4
Parts BPL		12	12		12		
Autres titres	70	– 38	32		32	40	8
Disponibilités	1 920	– 652	1 268		1 268		
Trésorerie active	3 664	– 2 177	1 487	0	1 487	219	12
Concours bancaires	33 186	4 846	38 032				

Trésorerie passive	33 186	4 846	38 032				
Trésorerie nette	– 29 522	– 7 023	– 36 545	0	0	219	12

Impôts différés actifs. — Les impôts différés sont calculés suivant les taux d'imposition connus à la date d'établissement des comptes consolidés. Au 31 décembre 2005, les sociétés du groupe ont imposé leurs comptes au taux normal en vigueur.

Le groupe Arbel ne constate, en net, aucun impôt différé actif ou passif sur les décalages temporaires.

Actifs et passifs des activités destinées à être vendues ou abandonnées. — Conformément à la norme IFRS 5, le groupe Arbel présente sur une ligne spécifique du bilan les actifs et passifs des activités destinées à être cédées ou abandonnées.

Les activités destinées à être cédées sont les suivantes :

Filiales	Motif
2F Management	Cession de la société
Baie Ouest	Cession de la société
Boflex	Cession de la société
Décoglace Industries	Redressement judiciaire
Décotherm Industries	Redressement judiciaire
Ecran System Industries	Cession de la société
Franciaflex Industries	Apport partiel d'actifs et de passifs
Storistes de France	Cession de la société
SMVO	Cession de la société

Les actifs destinés à être cédés et / ou abandonnés sont disponibles pour une cession ou un abandon immédiat, hautement probable à la clôture de l'exercice :

— En juin 2006, Arbel a finalisé les négociations en vue de la cession de l'activité de Franciaflex Industries et ses filiales Baie Ouest, Boflex, Storistes de France, SMVO et les Gie M4G et FP2X. La cession devant être précédée de l'opération d'apport partiel d'actifs décrite au paragraphe 1, page 26. Le groupe Arbel a signé un protocole de cession avec la société MAC (Matériels Accessoires du Centre) sous conditions suspensives (notamment mainlevée des inscriptions et sûretés inscrites sur les actifs et accord de la DGCCRF).

Cette cession partielle des activités de Franciaflex Industries et de ses filiales devrait se traduire par une plus-value comptable légèrement inférieure à 20 millions d'euros. La cession est en cours de finalisation. Le profit de déconsolidation sera déterminé sur la base du prix de vente définitif.

— La cession de la société Ecran System Industries a été réalisée le 22 mai 2006. La moins-value estimée à la clôture sur cette opération a été provisionnée en totalité. Par conséquent, le résultat de déconsolidation à constater en 2006 devrait être nul.

— L'absence de redressement probant tant de Décoglace Industries que de Décotherm Industries a conduit le groupe à déposer la déclaration de cessations des paiements de ses filiales en date du 13 juillet 2006. En date du 18 juillet 2006, le Tribunal de commerce de Paris a prononcé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire. Une période d'observation a été ouverte jusqu'au 18 janvier 2007.La contribution de ces deux sociétés aux capitaux propres consolidés s'établit au 31 décembre 2005 à – 3,3 M€. La procédure de redressement judiciaire, actuellement en cours, ne permet pas de définir avec précision l'impact d'une déconsolidation.

Les actifs et passifs relatifs aux activités destinées à être cédées sont évalués à leur juste valeur à la clôture des comptes 2005. Ils se ventilent de la façon suivante :

Filiales (en milliers d'euros)	Actifs	Passifs
2F Management	1	4
Baie Ouest	1 380	721
Boflex	3 709	927
Décoglace Industries	10 318	10 951
Décotherm Industries	1 925	1 526
Ecran System Industries	3 326	3 368
Franciaflex Industries	29 144	25 137
Storistes de France	201	236
SMVO	628	498
Total	50 632	43 368

Le détail de ces actifs et passifs par nature est présenté ci-dessous :

(En milliers d'euros)	2F Management	Baie Ouest	Boflex	Décoglace industries	Décotherm industries	Ecran System Industries	Franciaflex Industries	Storistes de France	SMVO	Total
Actif :										
Ecarts d'acquisition		32			6		2 781			2 819

Immobilisations incorporelles nettes				2	11	16	162			191
Immobilisations corporelles nettes		82	1 298	1 997	323	1 090	8 945	3	238	13 975
Actifs financiers non courants		18	188	24	10	105	1 912		4	2 260
Autres créances non courantes				18	0					18
Actif non courant		131	1 486	2 042	350	1 211	13 799	3	242	19 263
Stocks et en-cours		142	1 090	3 743	1 254	1 468	11 517	8	231	19 453
Avances et acomptes fournisseurs		1				4		20	2	27
Créances clients		349	1 025	3 722	248	394	1 856	32	116	7 743
Autres créances	1	167	37	574	60	237	1 972	137	35	3 220
Trésorerie et équivalents de trésorerie		590	71	238	13	12			3	926
Actif courant	1	1 249	2 223	8 277	1 576	2 115	15 344	198	386	31 369
Total actif	1	1 380	3 709	10 319	1 925	3 326	29 144	201	628	50 632

(En milliers d'euros)	2F Management	Baie Ouest	Boflex	Décoglace industries	Décotherm industries	Ecran System Industries	Franciaflex Industries	Storistes de France	SMVO	Total
Passif :										
Capital										
Primes										
Réserves consolidées										
Réserves consolidées - Impact IFRS										
Résultat net groupe										
Capitaux propres part du groupe										
Intérêts minoritaires										
Résultat minoritaires										
Capitaux propres de l'ensemble consolidé										
Provisions pour risques et charges - Part à long terme		100		92	72	42	938	55	65	1 363
Dettes financières et autres dettes à long terme			56	760	101	1 029	1 325			3 271
Passif non courant		100	56	853	173	1 070	2 263	55	65	4 634
Dettes fournisseurs d'exploitation	4	159	549	2 974	665	885	12 170	147	182	17 735
Provisions pour risques et charges - Part à moins d'un an		4		1 038			529	17	6	1 594
Autres dettes		454	297	4 136	503	748	9 714	14	201	16 068
Dettes financières à long terme - Part à moins d'un an		4	25	786	154	575	461			2 006
Crédits à court terme et banques		1		1 164	30	90		3	44	1 331
Passif courant	4	622	871	10 098	1 353	2 298	22 875	181	433	38 734
Total passif	4	721	927	10 951	1 526	3 368	25 137	236	498	43 368

Capitaux propres du groupe :
Composition du capital social : Au 31 décembre 2005, la composition du capital social est la suivante :

Catégories de titres	Valeur nominale (€)	Nombre de titres			
		Au début de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	En fin d'exercice
Actions	1	8 034 094			8 034 094

Variation des capitaux propres (Part du groupe) :

(En milliers d'euros)	
Capitaux propres au 1er janvier 2004	– 33 005
Titres d'autocontrôle (1)	

Variation réserves consolidées (1)	
Variation de périmètre et % intérêt	99
Résultat de l'exercice	– 32 253
Capitaux propres au 1er janvier 2005	– 65 159
Variation de périmètre et % intérêt	
Résultat de l'exercice	– 32 800
Autres	– 196
Capitaux propres au 31 décembre 2005	– 98 155

(1) Conformément aux règles comptables, le groupe Arbel a imputé en 2004 les titres d'autocontrôle Arbel et la provision correspondante sur les capitaux propres du groupe.

Réserves consolidées :
Ce poste comprend :
— l'ensemble des réserves et le report à nouveau d'Arbel ;
— la part du groupe dans les résultats non distribués et annulés par les sociétés consolidées depuis leur entrée dans le périmètre de consolidation jusqu'à l'ouverture de l'exercice ;
— l'incidence sur les résultats des retraitements accumulés ;
— l'effet de l'imputation de la provision sur les titres d'autocontrôle.
Variation des intérêts minoritaires :

(En milliers d'euros)	
Intérêts minoritaires au 1er janvier 2004	138
Variation de périmètre et % intérêt	
Résultat de l'exercice	– 89
Autres	
Intérêts minoritaires au 1er janvier 2005	49
Variation de périmètre et % intérêt	
Résultat de l'exercice	– 102
Autres	189
Intérêts minoritaires au 31 décembre 2005	136

Provisions pour risques et charges :
— Part à long terme :

(En milliers d'euros)	**Valeur au 01/01/05**	**Dotations**	**Reprises (A)**	**Variation de périmètre**	**Passifs vendus ou abandonnés**	**Autres mouvements**	**Valeur au 31/12/05**
Provision pour litiges clients / fournisseurs							
Provision pour litiges personnel							
Provision pour restructuration							
Provision pour garantie clients							
Provision pour pénalités sur marchés et pertes à terminaison							
Provision pour impôts et redressement fiscal	1 877	718	– 531				2 064
Provision médailles du travail	408	16	– 72		– 139		213
Provision indemnités départ retraite	2 587	814	– 453		– 1 303		1 645
Provision pour risques divers							
Total	4 872	1 548	– 1 056		– 1 442		3 922

(A) Suivi des reprises sur provisions :

	Charges correspondant aux reprises sur provisions	**Reprises de provisions**

Provision pour pénalités sur marchés et pertes à terminaison		
Provision pour impôts et redressement fiscal	157	531
Provision médailles du travail		72
Provision indemnités départ retraite		453
Provision pour risques divers		
Total au 31 décembre 2005	157	1 056

— Part à court terme :

(En milliers d'euros)	Valeur au 01/01/05	Dotations	Reprises (A)	Variation de périmètre	Passifs vendus ou abandonnés	Autres mouvements	Valeur au 31/12/05
Provision pour litiges clients / fournisseurs	2 169	493	– 1 390	– 208	– 84	62	1 042
Provision pour litiges personnel	1 398	535	– 892	– 105	– 105	23	854
Provision pour restructuration	901		– 431				470
Provision pour garantie clients	282	4	– 155	– 38	– 5		88
Provision pour pénalités sur marchés et pertes à terminaison	2 529	3 677	– 2 529		– 1 038		2 639
Provision médailles du travail							
Provision indemnités départ retraite							
Provision pour risques divers	2 096	1 406	– 349	– 327	– 282	– 85	2 459
Total	9 375	6 115	– 5 746	– 678	– 1 514	0	7 552

(A) Suivi des reprises sur provisions :

(En milliers d'euros)	Charges correspondant aux reprises sur provisions	Reprises de provisions
Provision pour litiges clients / fournisseurs	1 534	1 390
Provision pour litiges personnel		892
Provision pour restructuration	231	431
Provision pour garantie clients		155
Provision pour pénalités sur marchés et pertes à terminaison	400	2 529
Provision indemnités départ retraite		
Provision pour risques divers	121	349
Total au 31 décembre 2005	2 286	5 746

Emprunts & dettes financières. — L'échéancier des emprunts et dettes financières diverses est le suivant :

(En milliers d'euros)	Total 31/12/05	Moins de 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total 31/12/04
Concours bancaires courants	38 032	38 032			33 186
Emprunt auprès des établissements de crédit	33 058	29 475	3 200	383	33 999
Emprunt de location financement	3 390	572	1 382	1 436	8 618
Codechef	20 027	11 026	9 001		21 422
C/C Chenard et Walker	2 593		2 593		6 822
Administrateur judiciaire	9 590		9 590		9 586
Autres dettes financières	2 226	893	1333		271
Total au 31 décembre 2005	108 916	79 998	27 099	1 819	
Total au 31 décembre 2004		59 091	45 786	9 028	113 905

Le passif Codechef par société au 31 décembre 2005 se ventile de la façon suivante :

(En milliers d'euros)	31/12/05	31/12/04
Pôle Ferroviaire	1 491	2 854
Arbel Fauvet Rail	1 491	2 854
Pôle Bâtiment	18 536	18 568
Franciaflex Industries	9 892	8 553
Ecran System Industries		847
Fermoba Centre Industries	1 362	1 331
Décoglace Industries		1 152
Décotherm Industries		161
Fermoba Industries	4 224	3 853
Fermoba Est Industries	1 815	1 545
Fermoba Nord Industries	1 243	1 126
Total	20 027	21 422

Détail des autres dettes :

(En milliers d'euros)	Valeur brute 31/12/05	Valeur brute 31/12/04
Avances et acomptes	21 153	15 302
Total avances et acomptes	21 153	15 302
Dettes fiscales et sociales :		
Personnes et comptes rattachés	4 826	8 825
Organismes sociaux	12 017	16 882
Etats et collectivités	11 541	12 395
Total dettes fiscales et sociales	28 384	38 102
Autres dettes :		
Factor	5 034	6 546
Produits constatées d'avance	793	412
Divers	8 401	5 352
Total autres dettes	14 228	12 310
Total	63 765	65 714

6. – Notes sur le compte de résultat consolidé.

Information sectorielle. — Le compte de résultat par pôle d'activité se présente de la façon suivante :

(En milliers d'euros)	Holding	Pôle Investissement	Pôle Ferroviaire	Holding	BU1	BU2	BU3	Pôle Bâtiment & équipements de la maison	Total
Chiffre d'affaires	86	747	59 420	0	58 990	41 805	2 486	103 281	163 535
Autres produits de l'activité	1	0	518	0	1 683	– 334	– 140	1 209	1 728
Total des produits de l'activité	87	747	59 938	0	60 673	41 471	2 346	104 490	165 262
Achats consommés	– 2	147	– 28 985	0	– 15 504	– 13 219	– 282	– 29 004	– 57 844
Achats et charges externes	– 2 443	– 261	– 21 002	– 100	– 16 398	– 14 453	– 852	– 31 803	– 55 509
Subventions d'exploitation	0	0	6	0	0	0	0	0	6
Impôts et taxes	– 149	– 186	– 1 180	– 1	– 1 883	– 403	– 63	– 2 351	– 3 866
Charges de personnel	– 4 119	0	– 19 895	0	– 29 640	– 8 602	– 1 156	– 39 399	– 63 412
Dotations aux amortissements et aux provisions nette	– 2 200	0	– 961	– 576	924	– 714	30	– 335	– 3 496
Provision sur écarts d'acquisition	0	0	0	– 2	0	– 56	0	– 58	– 58
Autres produits et charges	1 829	0	1 681	0	104	90	7	201	3 712
Résultat opérationnel	– 6 997	448	– 10 398	– 678	– 1 724	4 114	29	1 741	– 15 206
Coût de l'endettement net	– 377	– 295	– 723	– 1 190	– 195	– 858	– 20	– 2 263	– 3 658

Autres produits et charges financières	3 119	11	– 339	– 734	– 2 130	– 7 606	– 1 397	– 11 867	– 9 076
Résultat avant impôt	– 4 256	164	– 11 460	– 2 602	– 4 049	– 4 350	– 1 388	– 12 389	– 27 940
Impôt sur les résultats	1 401	– 62	777	0	– 154	– 6	– 351	– 512	1 603
Résultat net des entreprises intégrées	– 2 855	102	– 10 683	– 2 602	– 4 203	– 4 356	– 1 739	– 12 900	– 26 336
Activités destinées à être vendues ou abandonnées	0	0	0	0	0	– 6 434	– 131	– 6 566	– 6 566
Résultat net de l'ensemble consolidé	– 2 855	102	– 10 683	– 2 602	– 4 203	– 10 791	– 1 870	– 19 466	– 32 902
Part revenant aux intérêts minoritaires	0	0	– 2	– 13	– 21	– 58	– 8	– 101	– 102
Résultat net (Part du groupe)	(1) – 2 855	102	– 10 681	– 2 589	– 4 182	– 10 732	– 1 862	– 19 366	– 32 800

(1) Montant incluant le risque de perte sur la sortie éventuelle des titres Lormafer ainsi que la partie des pertes à terminaison prise en charge par la société holding.

Résultat des activités destinées à être vendues ou abandonnées. — Les résultats des activités destinées à être vendues ou abandonnées sont présentées sur une ligne distincte du compte de résultat pour un montant total de (6 566 K€) qui se détaillent de la façon suivante :

Filiales (en milliers d'euros)	**Résultats**
2F Management	– 3
Baie Ouest	– 17
Boflex	192
Décoglace industries	– 6 094
Décotherm industries	– 340
Ecran System Industries	– 1 829
Franciaflex Industries	1 384
Storistes de France	58
SMVO	84
Total	– 6 566

Le détail de ces résultats par nature est le suivant :

(En milliers d'euros)	**2F Management**	**Baie Ouest**	**Boflex**	**Décoglace industries**	**Décotherm industries**	**Ecran System Industries**	**Franciaflex Industries**	**Storistes de France**	SMVO	**Total**
Chiffre d'affaires		3 813	6 397	13 377	1 942	4 103	85 906	569	700	116 807
Autres produits de l'activité			138	– 300	15	– 52	451		17	269
Total des produits de l'activité		3 813	6 536	13 077	1 956	4 051	86 357	569	717	117 076
Achats consommés		– 272	– 2 747	– 4 299	– 1 861	– 3 808	– 42 272	– 163	– 748	– 56 169
Achats et charges externes	– 4	– 732	– 790	– 4 989	– 612	– 1 020	– 16 370	– 654	– 484	– 25 655
Subventions d'exploitation										
Impôts et taxes		– 23		– 322	– 112	– 161	– 1 790	– 6	– 91	– 2 505
Charges de personnel		– 986	– 1 637	– 5 539	– 1 243	– 1 962	– 29 967		– 914	– 42 248
Dotation aux amortissements et aux provisions nette		– 59	– 74	– 1 896	– 126	891	– 886	24	34	– 2 092
Provision sur écarts d'acquisition				– 121		– 89	– 191			– 401
Autres produits et charges	1	– 1	– 58	– 1	– 1	– 153	– 37	– 13	1	– 262
Résultat opérationnel	– 3	1 739	1 230	– 4 090	– 1 999	– 2 249	– 5 155	– 242	– 1 486	– 12 256
Coût de l'endettement net		– 4	– 32	– 532	– 37	– 132	– 1 460	– 15	– 3	– 2 214
Autres produits et charges financières		– 1 739	– 915	– 1 449	1 704	555	9 787	301	1 615	9 860
Résultat avant impôt	– 3	– 3	283	– 6 070	– 332	– 1 826	3 172	44	126	– 4 610
Impôt sur les résultats		– 13	– 91	– 24	– 8	– 3	– 1 788	13	– 41	– 1 956
Résultat net des entreprises intégrées	– 3	– 17	192	– 6 094	– 340	– 1 829	1 384	58	84	– 6 566

Impôts sur les bénéfices. — Le groupe fiscal Arbel bénéficie d'une situation fiscale déficitaire. A titre d'information, nous rappelons que cette situation fiscale était structurée de la façon suivante :

(En K€)	**31/12/05**	**31/12/04**
Déficits (1)	133 788	99 058

Amortissements réputés différés		12 352
Moins-values à long terme	13 027	13 027
(1) A compter du 1er janvier 2004, cette rubrique regroupe les déficits ordinaires et les ARD.		

L'économie potentielle d'impôts résultant de ces reports était au 31 décembre 2005 d'environ 44 M€ sur les déficits et d'environ 2 M€ sur les moins-values à long terme.

Le groupe fiscal Arbel pour l'exercice 2005 reste composé des sociétés suivantes : Arbel, Arbel Fauvet Rail, Lormafer, AFBS, Arbel Investissements, Nauder Industries, Franciaflex Participations, Franciaflex Industries, Baie Ouest, S2F, SEP, 2F Management, Calfeutrex, Fermoba Industries, Fermoba Est Industries, Fermoba Nord Industries, Fermoba Centre Industries, Décoglace Industries, Décotherm Industries et Ecran System Industries.

La situation fiscale latente sur les sociétés du groupe Arbel non intégrée fiscalement n'est pas significative.

— Risque lié à une évolution de la réglementation fiscale : Par une instruction en date du 4 mars 2004, l'administration fiscale a pris acte de la décision de la Commission européenne estimant que les dispositions de l'article 44 septies du CGI ne sont pas compatibles avec le droit européen.

Pour mémoire, l'article 44 septies prévoit une exonération temporaire d'IS au profit des sociétés créées pour reprendre une entreprise industrielle en difficulté. Au cours des exercices précédents, certaines sociétés du groupe Arbel ont bénéficié de cet avantage fiscal.

Bien que sa remise en cause soit susceptible d'entraîner un reversement des sommes correspondantes, ni son principe ni ses modalités n'ont été arrêtées à ce jour. Par conséquent, le groupe Arbel maintient la position retenue au 31 décembre 2004 et n'a pas anticipé dans les comptes 2005 l'éventuel risque fiscal lié.

— Risque sur contrôle fiscal : Les sociétés Franciaflex Industries, Décoglace Industries et Décotherm Industries se sont vues notifiées un redressement respectivement à hauteur de 1 700 K€, 624 K€ et 54 K€ sur les périodes 2002 et 2003 et qui ont fait l'objet de réclamations. Dans l'hypothèse où ces redressements étaient confirmés et acceptés, leur impact porterait sur la réduction des déficits de la société Arbel sur les années correspondantes. Par conséquent, il n'y a pas lieu d'enregistrer de provisions complémentaires à ce titre.

Pour les autres sociétés du groupe qui ont fait l'objet de contrôles fiscaux précédemment, les redressements ont été provisionnés à hauteur des montants non contestés ou pour lesquels un risque était encouru.

7. – Autres informations.

Engagements financiers. — Les engagements, garanties et cautions donnés par la société Arbel au bénéfice de ses filiales sont éliminés au niveau du groupe consolidé et par conséquent ne figurent pas dans les tableaux ci-dessous.

Le groupe n'a pas reçu d'engagements financiers.

Effet du reclassement des opérations de location financement :

(En K€)	**31/12/05**	**31/12/04**
Le reclassement des opérations de location financement s'est traduit par :		
Une augmentation des immobilisations corporelles (1)	13 879	13 879
Une augmentation des amortissements sur immobilisations corporelles	8 409	7 468
Une augmentation de dettes financières	3 204	4 380

(1) Ventilation par nature :

(En K€)	**31/12/05**	**31/12/04**
Terrains	330	330
Constructions	8 197	8 197
Autres	5 352	5 352
Total	13 879	13 879

Autres engagements financiers (hors location financement) :

(En K€)	**31/12/05**	**31/12/04**
Dettes garanties par des sûretés réelles (1)	44 554	8 000
Effets escomptés non échus	979	841

Nantissements (1) :

— La société Arbel a nanti en date du 30 juillet 2002, dans le cadre de la mise en place d'un emprunt obligataire dont l'encours actuel est de 8 M€ au niveau du Pôle Bâtiment et Equipement de la Maison, au profit de la banque KBL et de la société Cyril Finance 499 999 actions de sa filiale Franciaflex Participations.

— La société Franciaflex Participations a nanti en date du 30 juillet 2002, dans le cadre de la mise en place de l'emprunt obligataire mentionné ci-dessus au niveau du Pôle Bâtiment et Equipement de la Maison, au profit de la Banque KBL et de la société Cyril Finance 995 000 actions (soit 99,50 % du capital) de sa filiale Fermoba Industries. La société Franciaflex Participations a nanti, en second rang, en date du 2 juillet 2004, au profit de la Banque Natexis Banques populaires, dans le cadre de la mise en place de l'emprunt de 6 500 K€, 995 000 actions (soit 99,50 % du capital) de sa filiale Fermoba Industries.

— La société Franciaflex Participations a nanti en date du 30 juillet 2002, dans le cadre de la mise en place de l'emprunt obligataire mentionné ci-dessus au niveau du Pôle Bâtiment et Equipement de la Maison, au profit de la banque KBL et de la société Cyril Finance 796 000 actions (soit 99,50 %

du capital) de sa filiale Franciaflex Industries. La société Franciaflex Participations a nanti, en second rang, en date du 2 juillet 2004, au profit de la Banque Natexis Banques populaires, dans le cadre de la mise en place de l'emprunt de 6 500 K€, 796 000 actions (soit 99,50 % du capital) de sa filiale Franciaflex Industries.

— La société Franciaflex Participations a nanti en date du 30 juin 2004, dans le cadre de la mise en place de l'emprunt obligataire mentionné ci-dessus au niveau du Pôle Bâtiment et Equipement de la Maison, au profit de la banque KBL et de la société Cyril Finance 99 993 actions (soit 99,50 % du capital) de sa filiale Fermoba Centre Industries. La société Franciaflex Participations a nanti, en second rang, en date du 2 juillet 2004, au profit de la Banque Natexis Banques populaires, dans le cadre de la mise en place de l'emprunt de 6 500 K€, 99 993 actions (soit 99,50 % du capital) de sa filiale Fermoba Centre Industries.

— La société Arbel Fauvet Rail a nanti, en date en juin 2004, dans le cadre de l'accord Codechef de 4 307 853 €, les 49 969 actions de sa filiale Lormafer, au bénéfice de l'Urssaf de Douai, du trésor Public de Lille et de la Trésorerie de Douai dont l'encours actuel est de 1 491 K€.

— La société Arbel a nanti les titres de l'E.U.R.L. Arbel Investissement en garantie de deux prêts consentis en date du 7 août 2001 par Bayerische Handelsbank Aktiengesellshaft et en date du 12 avril 2002 par HBV Real Estate Bank AG pour 5 411 K€ et d'un prêt de Natexis Banques populaires en date du 28 mai 2004 pour 2 500 K€.

— La société Chenard & Walcker, dans le cadre de l'emprunt obligataire mentionné ci-dessus au niveau du Pôle Bâtiment et Equipement de la Maison, au profit de la banque KBL et de la société Cyril Finance, s'est portée garant (garantie à première demande) du remboursement des obligations émises de la filiale d'Arbel, Franciaflex Participations.

Hypothèques (2) : La société Arbel a donné en garantie du moratoire accordé par la Codechef un certain nombre de biens immobiliers appartenant aux sociétés Franciaflex Industries, Fermoba Industries, Fermoba Est Industries, Fermoba Centre Industries et Ecran System Industries pour un montant total de 22,1 M€.

Effectif moyen inscrit ventilé par catégorie. — Les effectifs décrits ci-dessous s'entendent hors activités cédées ou abandonnées, lesquelles représentent un effectif moyen inscrit total au 31 décembre 2005 de 1 218 personnes.

	31/12/05	**31/12/04**
Cadres	147	276
Employés et agents de maîtrise	591	1 153
Ouvriers	822	1 592
Total	1 560	3 021

Information sectorielle :

	Pôle Bâtiment et Equipement de la Maison	**Pôle Ferroviaire et Mécanique**	**Pôle immobilier**	**Holding**	**Total**
Cadres	93	35		19	147
Employés et agents de maîtrise	463	118		10	591
Ouvriers	445	377			822
Total au 31 décembre 2005	1 001	530		29	1 560
Total au 31 décembre 2004	2 314	682		25	3 021

Rémunération des dirigeants : Le montant des rémunérations alloué au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance à raison de leurs fonctions est de 314 945 €.

Informations sur les risques de marché. — Les sociétés du groupe ne prennent aucune position spéculative en matière financière.

Au 31 décembre 2005, le groupe Arbel n'a pas pris d'engagement de couverture contre le risque de change.

Autres informations. — Concernant le litige qui oppose Arbel Fauvet Rail à Eurotunnel, le groupe considère qu'il n'y a pas matière à provisionner dans la mesure où la réclamation d'Eurotunnel est artificielle et trouve sa cause dans les conditions d'exploitation et de maintenance des navettes.

0614552